

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	TELECOMMUNICATION	01	NON DEFINIS	02
INFRASTRUCTURE	26	SANTE PUBLIQUE	04	ECONOMIE	08
RURAL	21	ADMINISTRATION	14	ENERGIE	06

**CONTACTS AGENCE**  
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

**CONTACTS PRIDESOFT**  
Tel : 222 20 49 17  
Web : pridesoft.armp.cm  
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2078

19 Juin 2020

19 June 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/AONO/FEICOM/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOMFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM : EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	08-05-2020

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006bis/AONO/C.NGOMEDZAP/SG/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006BIS/AONO/C.NGOMEDZAP/SG/CIPM/2019 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE COMMUNAUTAIRE SUR L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI : LOT 1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM) DANS LES VILLAGES NKOLBEWA I ET III, MBABEWA, ADZAP ET DANS LA VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE – BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	15-06-2020

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGUINOUMA DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA. (PROCÉDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	19-06-2020

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007 ONIT/TCHATIBALI/CIPM-ROAD/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007 ONIT/C-TCHATIBALI/CIPM-ROAD/2020 OF 09/06/2020 EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION, RENOVATION AND MAINTENANCE ON AXE SODECOTON-YOUAYE MBOGUE THE PK 0+000(SODECOTON) TO PK 6+000(YOUAYE-MBOGUE) SECTION ROAD IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION FINANCING: PIB FISCAL YEAR 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	30-06-2020

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 08 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	30-06-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/AONO/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 26/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOVAKA CHEFFERIE, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020 MONTANT PREVISIONNEL : 17 000 000 FCFA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	16-06-2020
<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AONO/C.B/CIPM/ST/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 13/AONO/C.B/CIPM/ST/SG/2020 DU 17 JUIN 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BELEL), DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2020
<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/CUM/CLS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUM/CLS/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE QUARTIER PITOARE, DANS LA VILLE DE MAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	14-07-2020
<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004bis/AONO/COM.MVENGUE/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU 12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR MENGL EME ENTREE NKONGSOU'OU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2020
<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">15/AONO/C-KAI-KAI/CIPM/BEC/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-KAI-KAI/CIPM/BEC/2020 DU _ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE AU CES DE DAMA, ARRONDISSEMENT DE KAI KAI, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-06-2020
<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003bis/AONO/CM/CIPMP/2020 DU12/06/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/CM/CIPMP/2020 DU12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. EN DEUX LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">16/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-AI/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-AI/2020 DU_ POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUE (18 PANNEAUX) AU CETIC DE KAI-KAI A L'EP DE KAI-KAI</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 23-06-2020</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/RS/DO/COM. MVENGUE/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RS/DO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DE LA PLATE-FORME DEVANT ABRITER L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 06-07-2020</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/PU/C BB/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/PU/C BB/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NDJANA-ABIETE-BIWONG BULU PHASE I DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-06-2020</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/PU/CBBULU/CIPM/MVILA/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> N° 008/AONO/PU/CBBULU/CIPM/MVILA/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BIWONG? BULU DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-06-2020</p>
-----------	--

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003bis/AONO/CDIZ/SG/CIPM/SG/2020 Du 18/06/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDIZ/SG/CIPM/SG/2020 DU 18/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE LIGNE MT-BT TRIPHASÉE DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE DIZANGUE (1100M) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDEVEL,EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 14-07-2020</p>
-----------	---

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 18-07-2020</p>
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 009/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	17-07-2020

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	17-07-2020

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	17-07-2020

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_001_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU _18 JUIN 2020_, EN PROCEDURE D'URGENCE,RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2020

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00000127/AONO/ART/CIPM/CCCMSPI/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO00000127/AONO/ART/CIPM/CCCMSPI/2020 DU 18 JUIN 2020POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (30 JUIN 2020 AU 29 JUIN 2021, 30 JUIN 2021 AU 29 JUIN 2022, 30 JUIN 2022 AU 29 JUIN 2023)DES POLICES D'ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	13-07-2020

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**23**

Reference [003/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE,RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES DU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-07-2020

**24**

Reference [011/AONO/CKZ/CIPM/TBEC/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CKZ/CLPM/TBEC/2020 DU 17/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR. LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE TOURISTIQUE DE KOZA, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-07-2020

**25**

Reference [004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA SECURISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2020

**26**

Reference [024/AONO/FEICOM/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024 /AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM,AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-07-2020

**27**

Reference [20/005/DC/MINESUP/UMa/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET UMA, IMPUTATION : 222000, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-07-2020

**28**

Reference [009/2020/DC/C-TLI/SG/CIPM-AG](#) [Lire](#)

Titre/objet N° 009/2020/DC/C-TLI/SG/CIPM-AG DU 09/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE 247 TABLE BANCS DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE, ARRONDISSEMENT DE VELE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME - NORD

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 30-06-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**29**

Reference [\\_16 /DC/AC/CIPM-CMNE-KIK/AI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°\_16 /DC/AC/CIPM-CMNE-KIK/AI/2020 DU\_ POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS (MATERIEL DE PECHE CHAISE ET TABLES, BUREAU DE L'ENSEIGNANT, MATERIEL INFORMATIQUE) DU CMPJ DE KAI\_KAI DANS LA COMMUNE DE KAI\_KAI

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 23-06-2020

**30**

Reference [004/DDC/C-KOZA/CIPM/AG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DDC/C-KOZA/CIPM/AG/2020 DU 18 / 06 /2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE KOZA, DANS LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-07-2020

**31**

Reference [003/DDC/C-KOZA/CIPM/AG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AC/C-KOZA/CIPM/AG/2020 DU 18/ 06/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-07-2020

**32**

Reference [N°003/ASMI/MAETUR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES/ETABLISSEMENTS POUR L'AQUISITION DE DONNEES PAR AERONEF NON HABITE SUR DES SITES D'OPERATIONS ET LOTISSEMENTS DE LA MAETUR

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-06-2020

**33**

Reference [N°001/ASMI/MAETUR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS JARDINIERS/PAYSAGISTES/BOTANISTES CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DES PEPINIERS D'ARBRES ET/OU D'ARBUSTES AFIN DE FACILITER LA GESTION DES ESPACES VERTS DES LOTISSEMENTS REALISES PAR LA MAETUR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-06-2020

**34**

Reference [N°002/ASMI/MAETUR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LES ETUDES, LE SUIVI ET LE CONTROLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-06-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**35**

 Reference [N°004/ASMI/MAETUR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES ET/OU BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISSIONS DE CONTROLE ET DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET/OU DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-06-2020

**36**

 Reference [N°005/ASMI/MAETUR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET AUTRES OPERATIONS DE LA MAETUR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-06-2020

**37**

 Reference [N° 05/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 05/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES À BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**38**

 Reference [N° 06/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 06/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**39**

 Reference [000042/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°000042/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ MINJEC/CIPM/2020 AONO/ DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DE TELE-REFERENCMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**40**

 Reference [000043/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 000043/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**42**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**43**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**44**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**45**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**46**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**47**

Reference [N°0023/COM/2020/CAY6/SG/ST](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0023/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 07/C/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 07/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 DOUBLES DALOTS SUR LA RIVIÈRE NIMI TRONÇON DE ROUTE NIMASSI – EVINDISSI II, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0022COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0022COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0024/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0024/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICE 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0025/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0025/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-187/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°D13-187/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/D13-92/AONO/MINSANTE/CIPM/ 2020 DU 23 MARS 2020, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU SANG. FINANCEMENT : BIP 2020
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0028/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0028/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0000022 /C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/bd</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0000022 /C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/BD DU 11 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000008/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK.FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : 51 32 421 02 33 0002 2319 / 53 32 421 02441010402319 (FONDS DE CONTREPARTIE DU PROJET)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 003/C/MP/AT/C-DIBANG/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 003/C/MP/AT/C-DIBANG/2020 DU 12/06/2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21/04/2020, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0026/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0026/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0027/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0027/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0029/COM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0029/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICE 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 09/C/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 09/C/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>60</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 03/C/CBK/SG DU 18/06/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 03/C/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CBK/CIPM-CBK/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NKOLMESSI – CHEFFERIE MEYILA VILLAGE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>61</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 08/C/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 08/C/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : OLOA – NKOLNGUET, 04 KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>62</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/ONCC/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE D'UN GROUPE ELECTROGENE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>63</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>64</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU CACAO ET DU CAFÉ À L'ONCC.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

<b>65</b>	Reference	<a href="#">000023/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000023/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°00000017/DC/MINEE/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA CONNEXION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 17 KVA AU PROFIT DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK.FINANCEMENT : BIP MINEE-FONDS DE CONTREPARTIE EXERCICE 2020.IMPUTATION : 54 32 421 02 4410104 2319.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

<b>66</b>	Reference	<a href="#">N° 04/C/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNDOUGOU 1 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

<b>67</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/ONCC/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE D'UN GROUPE ELECTROGENE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>68</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>69</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU CACAO ET DU CAFÉ À L'ONCC.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>70</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0014/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°0014/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>71</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0015/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°0015/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>72</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0013/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°0013/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENTDE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>73</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">12 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°02 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>74</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 003/D/MP/AT/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 003/D/MP/AT/2020 DU 12/06/2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21/04/2020, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	Reference	<a href="#">11 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°01 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>76</b>	Reference	<a href="#">10 /DM/ C/BOK / SG /CDPM-MI/ 2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/CE/CBK/CDPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) SALLES DE CLASSE ET HUIT (08) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) COMPARTIMENTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE ET DU SECONDAIRE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNKOLO.FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>77</b>	Reference	<a href="#">N°0010/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°0010/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

<b>78</b>	Reference	<a href="#">N°008/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°008/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

<b>79</b>	Reference	<a href="#">N°009/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>80</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000039/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°000039/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 JUI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>81</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000037/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° N°000037/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 JUI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT °02/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DE TELE-REFERENCMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL N DE LA JEUNESSE (ONJ).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>82</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0012/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°0012/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>83</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04(bis)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°03 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>84</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0000240/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/bd</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 0000240/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/BD DU 11 JUI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°000008/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>85</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0011/DM/2020/CAY6/SG/ST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°0011/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">14/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°01 CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS SIMPLES TYPE 1, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°035/DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°035/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 DOUBLES DALOTS SUR LA RIVIÈRE NLI MI TRONÇON DE ROUTE NLI MASSI – EVINDISSI II, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°036/DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°036/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : OLOA – NKOLNGUET, 04 KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°031/DM/CBK/SG DU 18/06/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°031/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CBK/CIPM-CBK/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NKOLMESSI – CHEFFERIE MEYILA VILLAGE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°033/DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°033/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES À BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>91</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°034/DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°034/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>92</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°037/DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°037/DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8KM) <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>93</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0623/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0623/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°031DC/ONCC/CPIM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ D'UN GROUPE ELECTROGÈNE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>94</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000245 /D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 00000245 /D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 12 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°00000017/DC/MINEE/CIPM//2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA CONNEXION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 17 KVA TRIPHASÉ AU PROFIT DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>95</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 032 /DM/CBK/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 032 /DM/CBK/SG DU 18/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNDOUGOU 1 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>96</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">15 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>97</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°005/20/CIPM/P/CARPA</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°005/20/CIPM/P/CARPA DU 18 JUI 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>98</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDIZ/SG/20</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDIZ/SG/20 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/C-DIZ /CIPM/SG/2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE LIGNE MT-BT TRIPHASÉE DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX (1100M) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL «EN PROCEDURE D'URGENCE»</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>99</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°001 A/S 001/AONO/C-NGW/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL SUIVANT LES TRONÇONS CI-APRÈS : REPARTIS EN 2 LOTS. N° PISTE ITINÉRAIRES LONGUEUR (KM) LOT L MAKONDO RAIL — RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET-CARREFOUR LEP LIKUNG 7 KM LOT 2 CARREFOUR NDJOCKLOUMBÉ - CHEFFERIE NDJOCKLOUMBÉ I1 -BRETTELLE SONG IMBECK - SONG KWANG 2.700 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2020MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>100</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°02 A/S 002/AONO/C-NGW/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTSLOT 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNGLOT 2 : REIIABILITATION DE L'EP BITOUTOUCKFINANCEMENT BEP 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	--

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOMFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM : EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)  
**IMPUTATION**  
67-01-14

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la production et la fourniture des supports de communication au FEICOM.

## 2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste en la production, au transport et la livraison au FEICOM sous l'entière responsabilité du cocontractant des supports de communication ci-après :

Plaquettes de présentation générale du FEICOM (2000), dépliants environnement /qualité (1000), dépliants ODD (1000), dépliants genre (1000), dépliants outils de financement (1500), dépliants nos produits (700), blocs notes personnalisés (1000), calendrier de table à spirale (1500) papier cadeau (2 rouleaux de 25 m),, stylos grand public, (2000) , stylos de luxe (500), portes- clés de luxe (700), portes-clés simples (1000), parapluies de poche (1000), grand parapluies (500), polos ( 700), tee-shirt (1500), casquettes (1000), bob (1000), shopping bag petit format en tissu bio dégradable (2000), shopping bag grand format en tissu biodégradable (2000), clés USB en silicone biodégradable (500), chevalets de table (200), porte crayons/stylos (700), gourdes en acier inoxydable (1000), Mug magique visuel visible après contact d'un liquide (1000), porte carte de visite simili cuir et acier (500) ; bloc cubique (500), arches gonflable (02).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 135 000 000 (cent trente-cinq millions) francs CFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et pouvant justifier d'une expérience minimale de cinq (05) ans dans la production et la fourniture des supports et gadgets de communication.

## 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2020, ligne budgétaire :67-01-14 « productions publicitaires ».

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, 381, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup> Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, porte 11, Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent quinze mille (115.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4565, MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup> Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, Fax 222 23 17 59, au plus tard le ...**08 mai 2020** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

### **APEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 014/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 06 avril 2020**

**POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de 30 jours à compter de la date de notification du « Bon à tirer ». Toutefois, le prestataire peut proposer dans son offre un calendrier de livraison rentrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **2 700 000 (deux millions sept cent mille) francs CFA** équivalant à 2% du coût prévisionnel du marché valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **08 mai 2020** à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Dossier administratif resté incomplet pendant 48 heures après l'ouverture des offres ;
  - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
  - Absence de caution de soumission ;
  - Absence de preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et Descriptif des fournitures paraphés et signés à la dernière page) ;
  - Non-conformité du modèle de soumission ;
  - Absence d'un échantillon d'article produit avec du papier recyclé ou biodégradable ;
  - Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix ;

### Critères essentiels :

- présentation générale de l'offre ;
- conformité aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres ;
- moyens humains disponibles ;
- moyens techniques disponibles ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- références dans les travaux similaires ;
- capacité financière ;
- délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » favorable, ne verra pas son offre financière examinée.

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins disante, ledit soumissionnaire ayant obtenu préalablement une note technique supérieure ou égale à 80 % d'avis favorable de « oui ».

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90** (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements poste 217, porte 11) du FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>;

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217 ;

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59.

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert suivant : 1517 »**

YAOUNDE le 6 Avril 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

## COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE°  
006BIS/AONO/C.NGOMEDZAP/SG/CIPM/2019 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU  
RESEAU D'EAU POTABLE COMMUNAUTAIRE SUR L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA  
ROUTE OLAMA-KRIBI : LOT 1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM) DANS LES VILLAGES NKOLBEWA I ET III,  
MBABEWA, ADZAP ET DANS LA VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION  
DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE – BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction de la route OLAMA-KRIBI sur financement du gouvernement camerounais et de la Banque Islamique de Développement (BID), **le Maire de la Commune de NGOMEDZAP**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des **TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE COMMUNAUTAIRE SUR L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI: Lot 1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km) DANS LES VILLAGES NKOLBEWA I ET III, MBABEWA, ADZAP ET DANS LA VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**, pour un montant prévisionnel de soixante-douze millions cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt (72 189 180) Francs CFA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à déplacer le réseau d'eau potable communautaire hors de l'emprise du projet de construction de la route OLAMA-KRIBI: Lot 1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km) notamment dans les villages NKOLBEWA I et III, MBABEWA, ADZAP et dans la ville de NGOMEDZAP.

### 3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans la construction du réseau d'eau potable.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds de contrepartie- BIP MINTP Exercices 2019 et suivants.

### 5. Acquisition du Dossier

**Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de NGOMEDZAP, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Quatre-vingt mille (80 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de NGOMEDZAP.**

### 6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le 15/06/2020 à 14 h 00 min précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 006BIS/AONO/C.NGOMEDZAP/SG/CIPM/2019 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE COMMUNAUTAIRE SUR L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI : Lot 1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km) DANS LES VILLAGES NKOLBEWA I ET III, MBABEWA, ADZAP ET DANS LA VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **UN MILLION QUATRE CENT QUARANTE-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-CINQ (1 443 785) FRANCS CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie de NGOMEDZAP le **15/06/2020 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Absence de la Caution de soumission;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation de visite de site Oui/Non
- 2) Références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et présentation de l'Offre Oui/Non

## 12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOMEDZAP, au numéro de téléphone : **695 06 72 54**

### - DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le MAIRE

**TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa**

# COMMUNE DE BIBEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGUINOUMA DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA. (PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, **le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique de NGUINOUMA** dans la Commune de BIBEY, Département de la Haute Sanaga.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

## 3. Allotissement

Le dossier est constitué d'un lot unique

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2020**, suivant le tableau ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'École Publique de NGUINOUMA	17 000 000

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, 10, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE QUATRE MILLE (34 000 €)** d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de BIBEY**.

### - Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres. Les pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués** de l'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Mairie de Bibey** (Service de la Passation des Marchés) **le 19 Juin 2020 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BY/SG/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 , POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE à L'ECOLE PUBLIQUE DE NGUINOUMA DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE NGUINDOUA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre chargée des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **TROIS CENT QUARENTE MILLE (340 000 €)**, trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été datées de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Nota :** Toute soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des conditions de l'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 19 Juin 2020 à 11 Heures** en Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de BIBEY (**CIPM**), située au sein de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### - Critères éliminatoires

#### - Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAE sur l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document douteux**).
- c) absence de la caution de soumission

#### - Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

#### Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

## 13. Attribution

**Le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux heures ouvrables** à la **Commune de BIBEY** (Service de la Paix).

**Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie télégraphique à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Régionale des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

# COMMUNE DE TCHATIBALI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007 ONIT/C-TCHATIBALI/CIPM-ROAD/2020 OF 09/06/2020  
EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION, RENOVATION AND MAINTENANCE ON AXE  
SODECOTON-YOUAYE MBOGUE THE PK 0+000(SODECOTON) TO PK 6+000(YOUAYE-MBOGUE)  
SECTION ROAD IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION  
FINANCING: PIB FISCAL YEAR 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 36 468 01 641370 2250 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

The **Mayor of Tchatabali**, foreman, Contracting Authority, hereby launches an open national invitation to tender. The concern is the rehabilitation, development and maintenance on AXE SODECOTON YOUAYE-MBOGUE section road in Far North Region

## 2. Consistance des prestations

The service involve the following tasks inter alia:

The installationsite,  
•Earthworks and floor  
• Items, sanitation, drainage,  
• Equipment and diverse  
• taking into account the protection of the environment.... etc.

## 3-ELIGIBILITY

The application to this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms & companies experienced in the field of road maintenance and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be helpful for the choice of the one that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of its application file.

## 3. Cout Prévisionnel

As far as works are concerned, an.estimated amoant of twenty seven million seven hundred thoiisand (27,700,000) CFA F

## 4. Allotissement

N/B

## 5. Participation et origine

The application to this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms & companies experienced in the field of road maintenance and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be helpful for the choice of the one that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of its application file.

## 6. Financement

As far as works are concerned, an estimated amount of **twenty seven million seven hundred thousand ( 27,700,000)** CFA F is allocated for this contract by the Public Investment Budget of the Ministry of Publics Works, Year 2020. **Imputation: 54 36 468 01 641370 2250 861; Authorization: IV05572.**

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the Tchatibali Council, upon publication of this invitation to tender.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained at the Tchatibali Council upon submission of the receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **fifty thousand (50,000) CFA F.**

## 7-TENDERS PRESENTATION

documents should be numbered in accordance with the tender file order and separated by some interpolated sheets of the same color. The documents include in the tender application must be classified in three different envelopes which must be sealed later. The following framework must be taken into consideration:

- Envelope A must contain the administrative documents;
- Envelope B must contain the technical proposal;
- Envelope C must contain the financial allocation.

The above-mentioned tenders presented as such will be inserted in a simple envelope bearing the main tender references. This one must also be closed and sealed for confidentiality. The different

## 9. Remises des offres

Seven copies of each tender application written either in English or in French; one (01) original document and six (06) copies as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at the Tchatibali Council by Internal tenders filed at 2:00 pm (local time) they should bear the following:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**  
**N°007 ONIT/TCHATIBALI/CIPM-ROAD/2020 OF 09/06/2020**  
**EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION, RENOVATION AND MAINTENANCE**  
**ON AXE SODEGOTON-YOUAYE MBOGUE THE PK0+000(SODEGOTON) TOPK 6+000(YOUAYE-**  
**MBOGUE) SECTION ROAD IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION; MÂYO-DANAY DIVISION FAR NORTH REGION**

## 10. Delai de Livraison

The execution deadline sets by the Foreman is three (03) months. This period includes the Rainy seasons; weather and some other factors with effect from the day of works' notification

## 11. Cautionnement Provisoire

Each applicant will include in his administrative file a deposit (to be completed with the model attached) issued by a first class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the Hét Featufeê in Document twelve (12) of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. the deposit's amount stands at five hundred fifty four thousand (554 000) CFA F.

## 12. Recevabilité des Offres

Each applicant will include in his administrative file a deposit (to be completed with the model attached) issued by a first class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the Hét Featufeê in Document twelve (12) of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. the deposit's amount stands at five hundred fifty four thousand (554 000) CFA F.

lest they be rejected. should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation.

they must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure

## 13. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on **30/06/2020** at **3.00 pm** prompt at the meeting Hall of the Tchatabali Council in the presence of the tender applicants. Only they may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

## 14. Critères d'évaluation

### 13-TENDER EVALUATION CRITERIA

Tender evaluation will be done in three (3) stages:

- First stage: Verification of the administrative file regularity.
- Second stage: Technical appraisal of the administrative tender attested as regular.
- Third stage: Verification of the financial offer of those companies whose the tender files have been previously admitted as far as the technical and administrative stages are concerned.

The tender evaluation criteria are the followings:

### 13.1 Eliminary criteria

#### 13.1.1 Administrative documents

- a) Incomplete or non-compliant administrative file
- b) False declaration or forged document

#### 13.1.2 Technical proposal

- a) Incomplete or non-compliant file

b) False declaration or forged document

c) The turnover of at least fifty million (50,000,000) CFA F for the last three (3) years in Building and Public Works sector.

d) Failure to show proof as the main contractor, of road maintenance or renovation's building site over the last three (3) years.

e) Absence in the technical proposal of a column indicating the organization, planning and understanding of the project.

f) Failure to score at least thirty-six (36) essential criteria over fifty-one (51)

### 13.1.3 Financial offer

a) Incomplete financial tender

b) Non-compliant file

c) Omission of a quantified unit price from the price schedule

d) Absence of prices sub-detail

### 13.2 ESSENTIAL CRITERIA

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of fifty-one (51) main criteria shared as follows:

a) Presentation based on four (4) criteria

b) The turnover three (3) criteria

c) Credit line access three (3) criteria

d) Staff experience based on ten (10) criteria

### 15. Attribution

e) The availability of the required equipment based on ten (10) criteria

The Regional Delegate for the Public Contracts of the Far North Region, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

### 16. Durée Validité des Offres

g) Organization, planning and file presentation on eleven (11) criteria

Applicants will be bound by their tenders for **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline

### 17. Renseignements Complémentaires

Some technical information may be obtained during working hours either at the Tchatibali Council.

TCHATI-BALI le 9 Juin 2020

Le MAIRE

**DOSEMBE Gilbert**

## COMMUNE DE MORA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 08 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5433961076413582203941

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le maire de la Commune de Mora Autorité Contractante, lance pour le compte du **MINFOF**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de reboisement de 37,5 hectares dans la Commune de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Préparation du terrain pour une superficie de 37,5 ha ;
- Réalisation et mise en place d'une plantation de 15 000 plants et 400 plants/ha;
- Réalisation du regarni.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif est de **Vingt Millions(20 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans ce domaine. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINFOF**, Exercice 2020, **Ligne : 5433961076413582203941** pour un coût estimatif de **Vingt Millions(20 000 000) de Francs CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Mora.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu du service technique de la Commune de Mora dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) francs CFA** au trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept(07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service technique de la Commune de Mora, au plus tard le **30 JUIN 2020 à 10heures**, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°012/AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 08 juin 2020**

**ENPROCEDURE D'URGENCEPOURLESTRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS**

**LACOMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF**

**EXERCICE 2020, LIGNE 5433961076413582203941**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

*Lesoffres parvenues aprèsla date et heure limites de dépôtdes offres ne seront pas reçues.*

## 10. Delai de Livraison

03 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (quatre cent mille de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30 JUIN 2020 à 11 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission

#### Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine de reboisement au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation d'un projet similaire au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### Offrefinancière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critèresessentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères**;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères**;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères**;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères**;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**

## 15. Attribution

Le maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **lamoins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre vingtdix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les services de la Commune de Mora.

MORA le 8 Juin 2020

Le MAIRE

**ABBA BOUKAR**

## COMMUNE DE MORA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AAONO/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 26/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOUVAKA CHEFFERIE, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020 MONTANT PREVISIONNEL : 17 000 000 FCFA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à **l'École Publique de GOUVAKA CHEFFERIE**, Commune de **MORA**, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente –couverture – plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- Latrine.

### 3. Cout Prévisionnel

**MONTANT PREVISIONNEL : 17 000 000 FCFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE



## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Exercice 2020,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise dans Commune de Mora.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte de la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Mille Francs (30 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de la Commune de Mora.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mora, au plus tard le **16/06/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 13/ AAONO/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 26/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOUVAKA CHEFFERIE, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA – REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB-EXERCICE 2020,**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature du contrat**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

***Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **16/06/2020 à 11 heures 00** précises dans la salle des Marchés Publics de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Dossier incomplet;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des deux (02) dernières années inférieur à dix millions (12 000 000) de Francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt-quatre (24)** critères essentiels sur **trente-trois (33)**.

#### Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **trente-trois (33 critères)** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;





## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mora, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora.

MORA le 26 Mai 2020

Le MAIRE

**ABBA BOUKAR**

## COMMUNE DE BELEL

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 13/AONO/C.B/CIPM/ST/SG/2020 DU 17 JUIN 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BELEL), DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la prestation liée à l'achat d'un (01) tracteur et accessoires pour le compte de la Commune de BELEL, le Maire de la commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution desdites prestations.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de ce marché consistent en la fourniture d'un (01) tracteur et accessoires pour le compte de la Commune de BELEL.

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout estimatif est de soixante un millions quatre cent mille (60 000 000).

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des équipements similaires . Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les prestations objets de cet appel d'offre sont financés par le Budget d'Investissement du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Exercice 2020, pour un cout estimatif de : **soixante un millions quatre cent mille (60 000 000).**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de BELEL Téléphone : 697 65 18 62/674 57 71 98 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Mairie de BELEL dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de BELEL d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06 (six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée au service technique de la Mairie de BELEL au plus tard le 10 JUIL 2020 à 14 heures heure locale et devra porter la mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 13/AONO/C.B/C1PM/ST/SG/2020 DU 17 juin 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BELEL), DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est de Deux (02) mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million deux cent mille francs (1 200 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 JUIL 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BELEL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1 ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- 3ème étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement du délai supplémentaire de 48h
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures des matériels commandés
- 6- L'entreprise ne doit pas figurer sur la liste des entreprises interdites de prester par le Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés publics;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Le service après vente;
- 4- La disponibilité des pièces de rechange
- 5- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 millions F CFA ;
- 6- Référence de l'entreprise dans le domaine de livraison des engins adéquat ;
- 7- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

**NB** : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de quatre-vingt jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de BELEL aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 697 65 18 62/674 5771 98.

*BELEL le 17 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**ABBO ABOUBAKAR**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUM/CLS/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE QUARTIER PITOARE, DANS LA VILLE DE MAROUA.**

**FINANCEMENT**

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

**IMPUTATION**  
CCM1521 01 G

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN « Capitales Régionales » le Maire de la ville de Maroua lance le présent Appel d'Offres portant sur les travaux d'extension du réseau d'eau potable dans le quartier Pitoaré, dans la ville de Maroua, Département du Diamaré. Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment (liste non exhaustive) :

- Installation de chantier ;
- Terrassements ;
- Les travaux de Béton armé ;
- La fourniture et pose des conduites et pièces de raccords ;
- La mise en service du réseau

## 3. Cout Prévisionnel

**Cent Dix Millions (110 000 000) F CFA TTC**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la subvention C2D, objet de la convention d'affectation CCM1521 01 G du 28 juin 2018 au profit du programme C2D urbain « Capitales Régionales ». **Le coût prévisionnel des travaux est de cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

- Dossier administratif ;
- Offre technique ;
- Offre financière ;

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires papier dont l'original, **six (06)** copies marquées comme tels et **une (01)** copie numérique (CD ou clé USB), devra parvenir au service d'ordre et du courrier de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le **14/07/2020 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/CUM/CLS/CIPM/2020 DU 15/06/2020  
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE  
DANS LE QUARTIER PITOARE, DANS LA MLLE DE MAROUA.  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois mois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est de **deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le **14/07/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

#### 11.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats. Ces critères sont les suivantes :

- Absence de Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix dans le BPU ou SDPU ;
- Capacité financière insuffisante :
  - o Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de 50 000 000 FCFA au moins ;
- Non satisfaction d'un critère essentiel ;
- Absence de l'agrément CAMWATER

#### 11.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- o Expérience du soumissionnaire ;
- o Moyens humains ;
- o Moyens matériels ;
- o Méthodologie

Les références (pages du marché concerné présentant à minima l'objet, le coût le financement le délai, le Client et le lieu ; accompagné du PV de réception définitive desdits travaux) devront être assez récentes (moins de 5 ans).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant en annexe du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (pièce n°3 du DAO).

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera Jugée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants :

- Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;
- Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tel : 222-29-20-15, c2dmarouacam@gmail.com ;
- Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé [Tél. 222-21-91-01. Email. c2dcapitalesregionales@gmail.com :

### **15. Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ; 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 15 Juin 2020

Le MAIRE

**SALI BABANI**

## COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU 12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR MENGL EME ENTREE NKONGSOU'OU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
54 30 393 03 641832 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 004 bis /AONO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU 12/06/2020. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR MENGUEME ENTREE NKONGSOU'OU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE,

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR MENGUEME ENTREE NKONGSOU'OU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les travaux rassemblent les tâches suivantes

Travaux préparatoires - Etudes

Terrassement ;

Maçonnerie en Fondation ;

Maçonneries en élévation

Travaux de charpente - Couverture.

Menuiserie Métallique et Bois

Travaux d'électricité

Travaux de Plomberie sanitaire

Peinture

Voirie et Réseaux Divers (VRD)

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente Millions) de Francs CFA

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER Exercice 2020

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Bureau des marchés publics de la Commune de Mvengue.

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables ns publication du présent avis au Bureau des marchés publics de la Commune de Mvengue, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de v1VENGUE d'une somme non remboursable de **Cinquante Milles (50.000) francs CFA.**

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqué.s co r mne tels, devra être déposée contre récépissé à la Commun de MVENGUE , **au plus tard le 06/07/2020 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004 bis/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR MENGUEME ENTREE NKONGSOU'OU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de ioumission d'un montant de 600 000 (Six Cent Mille) Francs CFA établie par une banque de premier rdre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans fa pièce 12 du DAO, valabl pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites, en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **06/07/2020 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après le délai réglementaire pour son remplacement ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
  - Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
  - Avoir obtenu moins de 75% des critères essentiels de qualification.

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV MOYENS MATERIELS	(03 points)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION	(05 points)
VI CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

## 15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrable Général ou au Bureau des marchés publics de la Commune de Mvengue.

*MVENGUE le 12 Juin 2020*

*Le MAIRE*

***AMBASSA Théodore***

## COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-KAI-KAI/CIPM/BEC/2020 DU \_ EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE  
CLASSE AU CES DE DAMA, ARRONDISSEMENT DE KAI KAI, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION  
DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAI-KAI , Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de trois salles de classe au CES DE DAMA, Arrondissement de KAI KAI, Département du MAYO DANAY, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les démolitions ;
- “ La maçonnerie ;
- “ La charpente – Couverture - Plafond ;
- “ L'électricité ;
- “ La menuiserie métallique ;

La peinture

### 3. Cout Prévisionnel

**9 561 298 (NEUF MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/B

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Communal de Kai-Kai de l'Exercice 2020.

Imputation : **221 100**

Montant prévisionnel TTC : **9 561 298 (NEUF MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT) Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de KAI KAI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000) francs CFA.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de KAI KAI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de KAI KAI, au plus tard le \_\_\_\_\_ à 10 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT E**

**N° 15/AONO/REN/C-KAI KAI/CIPM/BEC/2020 DU 04/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TOIS SALLES DE CLASSE AU CES DE DAMA, ARRONDISSEMENT DE KAI KAI, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable pendant **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de KAI KAI, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_ HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KAI KAI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et  
D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KAI KAI, aux numéros de téléphones : 699 09 09 48/ 690 06 72 89.

*KAI-KAI le 2 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**BACHIRE ADOGAYE**

## COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/CM/CIPMP/2020 DU 12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. EN DEUX LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
54 15 197 01 641832 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en )rocédure d'urgence pour les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques de l'arrondissement de Mvengue Département de l'Dcéan Région du Sud. En deux lots.

	<b>Département</b>
	<b>Nationalité</b>
deux (02) salles de	<b>des</b>
de	<b>travaux</b>
WOM	
deux (02) salles de	
d'OKAR EBELE	

## 2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines écoles publiques de l'arrondissement de Mvengue Département de l'Océan Région du Sud. En deux lots.

Les travaux rassemblent les tâches suivantes

Travaux préparatoires

Etudes ;

Terrassement ;

Fondation ;

Maçonneries en élévation;

Charpente - Couverture;

Menuiserie Métallique;

Electricité Peinture;

Voirie et Réseaux Divers;

(VRD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 17 000 000 (Dix Sept Millions) de Francs CFA : pour chaque lot

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres. se feront en deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Exercice 2020

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Bureau des Marchés la Commune de MVENGUE et dans le site de l'ARMP, [www.armp.cm](http://www.armp.cm).

## 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dps publication du présent avis à la Commune de MVENGUE, sur présentation de l'originale d' Ine quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de MVENGUE d'une somme non remboursable de **Trente Cinq Milles (35.000) francs CFA** pour chaque lot

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au bureau des Marchés de publics , **au plus tard le 06/07/2020 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°003 bis/AONO/COM. MVENGUE /CIPMP/2020 DU 12/06/2020 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. EN DEUX LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 340 000 (Trois Cent Quarante Mille) Francs CFA par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans; la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 06/07/2020 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

## Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après le délai réglementaire pour son remplacement :

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage ,3e réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère loucheux)

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Absence de la caution de soumission

Avoir obtenu moins de 75% des critères essentiels de qualification

## Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 point)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRIS (03 piont)
III MOYENS HUMAINS (6 piont)
IV MOYENS MATERIELS (03 point)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 point)
VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

### 15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

**NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MVENGUE

MVENGUE le 12 Juin 2020

Le MAIRE

**AMBASSA Théodore**

## COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-AI/2020 DU\_ POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUE (18 PANNEAUX) AU CETIC DE KAI-KAI A L'EP DE KAI-KAI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Maîtres d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux d'électrification en panneaux solaires photovoltaïques 18 panneaux au CETIC de KAI-KAI à l'EP de KAI-KAI dans l'arrondissement de KAI-KAI.**

Les travaux sont regroupés en **un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 20 000 000 Fcfa.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de **18** candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **20 000 000 FCFA.**

### 4. Allotissement

N/B

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine **de l'éclairage public par énergie solaire**.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2020, pour un coût estimatif total de **20 000 000 FCFA**.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KAI-KAI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la COMMUNE de Kai-Kai, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **30 000 Fcfa (Trente mille franc cfa)** à la Recette Municipale de la Commune de KAI-KAI au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KAI-KAI, le 23/6/2020 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°16/AONO/C-KAI-KAI/CIPM /2020 DU \_\_\_\_\_

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUE (18 PANNEAUX)  
AU CETIC DE KAI-KAI A L'EP KAI-KAI**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (0 3) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **SEPT CENT VINGT MILLE FRANCS Fcfa (720 000 Fcfa)**.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **SEPT CENT VINGT MILLE FRANCS Fcfa (720 000 Fcfa)**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 23/6/2020 à 14 heures** précises dans la salle de délibération de la COMMUNE de kai-kai, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

### 13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué (Trois projets similaires);

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

**a) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**

b) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26)**.

### 13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

## 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation générale sur **4 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

### 15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **9 critères** ;

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **COMMUNE de Kai-Kai**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*KAI-KAI le 2 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**BACHIRE ADOGAYE**

## COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RS/DO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DE LA PLATE-FORME DEVANT ABRITER L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de MVENGUE un appel d'offres national ouvert pour les travaux de terrassement de la plate-forme devant abriter l'Auberge Municipale de Mvengue.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur

- ˆˆ Les travaux préparatoires ;
- ˆˆ Installation de chantier
- ˆˆ Etude et exécution et plan de recollement
- ˆˆ Terrassements

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 16 298 136 (seize millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent trente-six) Francs CFA TTC

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 5. Financement

Montant prévisionnel : 16 298 136 (seize millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent trente-six) Francs CFA TTC. Convention de financement : N°132/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DDC12019 et Commune de Mvengue

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au bureau des marchés de la commune de Mvengue ou sur le site web de l'ARMP [www.armp.cm](http://www.armp.cm) dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune de Mvengue sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **(30 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Mvengue ou au trésor public (Perception de Mvengue)

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat général de la Commune Mvengue, **au plus tard le 06/07/2020 à 12h précises** et devra porter la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 005/AONO/PU/RS/DO/COM. MVENGUE/CIPM/2020 DU 12/06/ 2020**

**POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DE LA PLATE-FORME DEVANT ABRITER  
L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, EN PROCEDURE D'URGENCE.  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "1**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de un (01) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 325 960 (Trois cent vingt-cinq mille neuf cent soixante) Francs CFA.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 325 960 (Trois cent vingt-cinq mille neuf cent soixante) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à l'Hôtel de Ville de la Commune de MVENGUE le **06/07/2020 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après les 48 heures réglementaires prévues pour son remplacement ;
- 2) Absence de la caution de soumission ;
- 3) Pièce fausse ou falsifiée ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière d'un montant au moins égal au 2/3 du coût prévisionnel **Oui/Non**
- 2) Les références de l'Entreprise **Oui/Non**
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet **Oui/non**
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. **Oui/Non**
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. **Oui/Non**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées par la sous-commission d'analyses techniques.

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de Mvengue.

*MVENGUE le 12 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMBASSA Théodore**

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/PU/C BB/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NDJANA-ABIETE-BIWONG BULU PHASE I DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de Biwong Bulu lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour les travaux réhabilitation de la piste agricole de Ndjant-Abiete-Biwong bulu phase I dans l'arrondissement de BIWONG BULU, Département de la Mvila.

## 2. Consistance des prestations

1. NDJANA-ABIETE-BIWONG BULU PHASE 1: 13,00 km ;

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINADER 2020 et le montant prévisionnel total pour l'exécution de chaque lot est respectivement de : 36 000 000 (trente-six Millions) FCFA.

## 4. Allotissement

N° Lot	Département	Itinéraire	Longueur	Nature des travaux	Délais (mois)
UNIQUE	MVILA	NDJANA-ABIETE-BIWONG BULU PHASE I	13 KM	Réhabilitation de la piste	01

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, détentrices d'un titre de patente valable pour la période en cours.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée

## 6. Financement

Les travaux de réhabilitation de la piste agricole NOJAIVA-ABIETE-BIWONG BULU phase 1 dans l'arrondissement de BIWONG BULU, Département de la Mvila. Objet du présent appel offre national ouvert financés par le Budget d'Investissement Publiques du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural de la République du Cameroun, BIP-MINADER Exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés aux heures ouvrables à la Mairie de Biwong-Bulu (Secrétariat Général), Tel 672 72 60 771675 71 72 76 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Mairie de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **(50 000) Cinquante mille Francs CFA** par lot payable à la Recette Municipale de Biwong Bulu.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau de la Commission Interne de passation de Biwong Bulu **au plus tard le 26/06/2020 à 09 heures locale** et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°09/AONO/PU/C BB/CIPM/MVILA/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA  
PISTE AGRICOLE NDJANA-ABIETE-BDVONG BULU PHASE I, DANS L'ARRONDISSEMENT  
DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum est fixé à : (01) Un mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est de : (720 000) Sept cent Vingt mille.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 26/06/2020 à 10, heure** locale dans la salle de conférence de Service de la Mairie de Biwong Bulu siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée e) Dossier technique incomplet ;
- d) Omission, dans le bordereau des prix\_ d'un prix unitaire quantifié
- e) Note technique inférieure à soixante -cinq (65) points sur cent (100)

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 point sur la base des critères essentiels ci-dessous

- f) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur vingt- cinq 25 points
- g) Le matériel de chantier à mobiliser sur vingt 20 points
- h) Les références de l'entreprise sur vingt- cinq 25 points
- i) L'organisation ; le planning et présentation du dossier sur trente 30 points

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre- vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

*EBOLOWA le 4 Juin 2020*

*Le MAIRE*

***EBIA NDONGO Sameul***

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**N° 008/AONO/PU/CBBULU/CIPM/MVILA/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BIWONG? BULU DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2020 dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture au centre de promotion de la femme et de la famille de Biwong-Bulu dans la Commune de Biwong-Bulu, département de la Mila, Région du sud.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif. Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

**Travaux préparatoires — Etudes ; Terrassements ;**

**Fondations ;**

**Maçonneries et élévations ;**

- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

**4 ETC...**

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage pour les constructions de la clôture du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de BiwongBulu

### **4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

### **5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINPROF 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 672 7260 77/675 71 72 76 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BIWONG BULU (tel:699 19 75 27/ 677 05 99 99, d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont Un (01) Original et cinq ( 06) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu au plus tard le **26/06/2020 à 10 Heures**, heure locale où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 008/ AONO /PU /DDMAP/CIPM/MVILAJ 2020 du 03/06/2020 pour les travaux de construction d'une clôture au centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Biwong-Bulu dans la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mila, Région du Sud.**

**FINANCEMENT: BIP NIINPROF, EXERCICE 2020 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 300 000 (trois cent mille) francs CFA, valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre. Le présent avis sera publié à la Mairie de la Commune de Biwong-Bulu et auprès des Services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila (MINMAP)

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu le **26/06/2020 à 10 (treize) Heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3<sup>ème</sup> étape Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de:

Abandon d'un marché public dans le territoire national ,

Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48h prévu par la réglementation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
- Plan Type ;
- Délai d'exécution des prestations ,
- Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
- La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;
- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels. Offre financière :
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux. Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;

La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;

4. La méthodologie d'exécution des tâches.



#### **14. Attribution**

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

**NB : un soumissionnaire peut être adjudicataire de l'ensemble des lots.**

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel : 672 72 60 77/675 71 72 76.

*EBOLOWA le 4 Juin 2020*

*Le MAIRE*

***EBIA NDONGO Samuel***

## COMMUNE DE DIZANGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDIZ/SG/CIPM/SG/2020 DU 18/06/2020  
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE LIGNE MT-BT TRIPHASÉE DE LA VILLE VERS LES  
LOGEMENTS SOCIAUX DE DIZANGUE (1100M) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 27 6414 06 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de DIZANGUE, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les travaux d'Électrification rurale de :Extension d'une ligne MT-BT Triphasé de la ville vers les logements sociaux dans L'arrondissement de Dizangue Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

#### 000-TRAVAUX PREPARATOIRES

100- CONSTRUCTION RESEAUX MOYENNE TENSION TRIPHASE 3X34.4 MM<sup>2</sup> EXCLUSIVEMENT (100ml)

200- POSTE DE TRAFORMATEUR TRIPHASE

300- CONSTRUCTION RESEAU BASSE TENSION (BT) TRIPHASE EN CABLE TORSADE 3X50MM<sup>2</sup> (500ML)

400- CONSTRUCTION RESEAU MIXTE MT/BT TRIPHASE EN CABLE DE 3X34MM<sup>2</sup> /3X50MM<sup>2</sup>(500ML)

500- PRESTATIONS DIVERS

600- MESURE ENVIRONNEMENTALES

700- COMMUNICATION

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de de **Vingt-six millions (26 000 000) francs CFA**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **BIP du MINDDEVEL** Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de DIZANGUE, de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire ; 54 27 6414 06 2254

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIZANGUE, BP 28, Tél : 237 696 722 120/694 96 41 36, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIZANGUE, BP 28, Tél : 237 696 722 120/694 96 41 36, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs CFA (**50 000**)FCFA, payable à la **Recette Municipale de la Commune de DIZANGUE**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de DIZANGUE, BP 28 Dizangué, Tél : 237 696 722 120, au plus tard le **14/07/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDIZ//CIPM /SG /2020 du 18/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE LIGNE MT-BT TRIPHASÉ DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE DIZANGUE,(1100m) EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

***N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.***

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **Cinq cent vingt mille francs CFA(520 000 FCFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique, l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Ils doivent porter le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maître d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

## 13. Ouverture des Plis

### **L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/07/2020 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué dans la salle de réunions de la Mairie de Dizangué.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission lors du dépôt des offres;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché ou inachevé au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.
- g) Note technique inférieure à 75% de oui des critères essentiels

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- v) La capacité financière

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins 75% de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 / 694 96 41 36 dès publication du présent avis.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*DIZANGUE le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

***MINKA WANDA Iidevert***

# COMMUNE DE MESSONDO

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction des forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Messondo dans le Département du Nyong et Kellé.

## 2. Consistance des prestations

LOT 1 (EP BILAGAL II)		LOT 2 (NGOSINGOG)
<i>Travaux préparatoires - études hydrogéologiques d'implantation d'un forage ;</i>	-	<i>Travaux préparatoires - études hydrogéologiques d'implantation d'un forage ;</i>
<i>Mobilisation de la ressource en eau ;</i>	-	<i>Mobilisation de la ressource en eau ;</i>
<i>Construction et équipement complet du forage ;</i>	-	<i>Construction et équipement complet du forage ;</i>
<i>Développement et essais de débit ;</i>	-	<i>Développement et essais de débit ;</i>
<i>Construction de la superstructure et installation de la pompe ;</i>	-	<i>Construction de la superstructure et installation de la pompe ;</i>
<i>Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant ;</i>	-	<i>Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant ;</i>
<i>Construction d'une fosse émissaire des eaux usées ; Animation et formation d'un artisan réparateur.</i>	-	<i>Construction d'une fosse émissaire des eaux usées ; Animation et formation d'un artisan réparateur.</i>

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet de la demande répartis en deux (02) lots dont les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont les suivants :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Forage équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique de BILAGAL II	Huit millions cinq cent mille francs  (8 500 000)



02	Forage équipé d'une pompe à motricité humaine à NGO SINGOOG	Huit millions cinq cent mille francs  (8 500 000)
----	---	---

#### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (02) lots :

#### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

#### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020*.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MESSONDO dès publication du présent avis d'appel d'offres.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MESSONDO (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MESSONDO d'un montant de **20 000F (vingt mille francs) CFA** non remboursables.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MESSONDO (secrétariat général) au plus tard le **18 Juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 19 JUIN 2020**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE»**

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

#### 11. Cautionnement Provisoire

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire en  FCFA
01	Forage équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique de Bilagal II	170 000 F  (cent soixante-dix mille Francs)
02	Forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Ngo Singoog	170 000 F  (cent soixante-dix mille Francs)

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30)

**JDM n° 2078 du 19 Juin 2020**

Page 88 sur 255



jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 18 Juillet 2020 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (BPU, SDP, DEQ);
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 29 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Non-respect du profil du Conducteur des travaux ;
- Absence d'un atelier de formation ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre commande ou Marché) au cours des trois (3) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

### Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 06 éléments
- C - Personnel d'encadrement 20 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments
- E - Matériel 06 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

### Mode d'attribution

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (Secrétariat Général) au numéro 699 664 625.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

**TONYE EMMANUEL**

## COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUI 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCÉ POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel de Formation des Jeunes à MESSONDO dans le Département de la Commune de MESSONDO

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Faux plafond ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie aluminium et vitrée ;
- Fluides (Fournitures et Poses) ;
- Electricité ;
- Peinture-vitrierie ;
- Revêtement ;
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Soixante millions (60.000.000)**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

*IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 26 347 06 641 150 2222 541*  
*AUTORISATION DE DEPENSE : IV02016*

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MESSONDO dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à La Mairie de MESSONDO (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MESSONDO d'un montant de 75.000 F (**Soixante-quinze mille francs**) CFA non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à La Mairie de MESSONDO (secrétariat Particulier) **au plus tard le 17 Juillet 2020 à 12 heures précises** contre réception et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **1.200.000F (Un million deux cent milles)** pour chaque lot et valable pendant Cinquante (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard Cinquante (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 17 Juillet 2020 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MESSONDO siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO d'ESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h;
  - Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
  - Omission d'un prix unitaire quantifié ;
  - Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
  - Absence du sous-détail des prix unitaires ;
  - Non-respect du profil du Conducteur des travaux ;
  - Absence de la capacité financière délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre d'un montant de 25millioins ;
  - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier lié à la commande publique au cours des trois dernières années et ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- ü Note des critères essentiels valides inférieure à 23/32 « OUI »

### 2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 06 éléments
- C - Personnel d'encadrement 12 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
- E - Matériel 08 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à La Mairie de MESSONDO (Secrétariat Particulier) au numéro : 698 85 45 35

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

## COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un COMPLEXE MULTISPORTS à MESSONDO dans le Département de la Commune de MESSONDO

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- élévation ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt et un millions cinq cent quarante un milles (21.541.000)**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

-

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MESSONDO dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à La Mairie de MESSONDO (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MESSONDO d'un montant de **40.000 F (Quarante mille francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à La Mairie de MESSONDO (secrétariat Particulier) **au plus tard le 17 Juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°003AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **430.820F (Quatre cent trente mille huit cent vingt)** pour chaque lot et valable pendant Cinquante (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard Cinquante (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 17 Juillet 2020 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MESSONDO siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO d'ESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1-Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Non-respect du profil du Conducteur des travaux ;
- Absence de la capacité financière délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre d'un montant de 15millioins ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier lié à la commande publique au cours des trois dernières années et ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP;
- Note des critères essentiels valides inférieure à 23/32 « OUI »

### 2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 06 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 08 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à La Mairie de MESSONDO (Secrétariat Particulier) au numéro : 698 85 45 35

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

## COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'électrification rurale du village Bodi en moyenne et basse tension dans l'arrondissement de Messondo.

### 2. Consistance des prestations

- La construction d'un réseau BT MONOPHASE EN CABLE TORSADE 4 X 25 MM<sup>2</sup> ;
- La construction d'un réseau mixte MT/BT MONOPHASE EN CABLE TORSADE 2X 25 MM<sup>2</sup> ;
- La construction d'un réseau MT MONOPHASE SIMPLE EN CABLE ALMELEC 1X34,34 MM<sup>2</sup>
- La pose d'un poste transformateur H61 25 KVA 17,32KV
- Prestations diverses ;
- Branchement et installations témoins ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **78459000 ( SOIXANTE -DIX-HUIT MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-NEUF MILLE) CFA**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot ci-après indiqué :

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2020*

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Messondo : Secrétariat Général, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie Messondo, Secrétariat Général, auprès des publications du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **75 000F (Soixante Quinze mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Messondo

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un (*01*) original et six (*06*) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Messondo **au plus tard le 17 Juillet 2020 à 12 heures précises heure locale** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à 1 569 180 CFA** ( *un million cinq cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt francs F CFA*) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 17 Juillet 2020 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de délibération de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

-

## 14. Critères d'évaluation

### 1-Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (BPU, SDP, DEQ); - ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 23 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Non-respect du profil du Conducteur des travaux ;
- Absence autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité ;
- Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 35 millions FCFA délivrée par une banque agréée de 1<sup>er</sup> ordre ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre commande ou Marché) au cours des trois (3) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

### 2-Critères essentiels

L'évaluation de chaque offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- A - Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 04 éléments
- C - Personnel d'encadrement 14 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
- E - Matériel 05 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK où à la Mairie de Messondo (chez le Secrétaire General), n° 699 664 625.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_001\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU \_18  
JUN 2020\_, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE  
SANTE DU PERSONNEL DU CENEEMA FINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription des polices d'assurance pour le compte de ladite structure.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la Souscription des Police d'assurances santé du personnel réparties en un (01) lot relatif à l'assurance maladie groupe, frais funéraires, assistance et évacuation sanitaire.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour ledit lot, est de **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CENEEMA de l'exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson-Yaoundé (au lieu dit Brigade de Nkolbisson), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **10 juillet 2020** à **13 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 001 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU 18 Juin 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE SANTE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT DU PERSONNEL DU CENEEMA.**

### **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.

### **Présentation des offres**

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO dans une enveloppe, portant la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « **PROPOSITION TECHNIQUE** », et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « **PROPOSITION FINANCIERE** » et l'avertissement « **NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE** », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois. La livraison se fera au CENEEMA, sis à Nkolbisson au lieu-dit Brigade de Nkolbisson.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant s'élève à **sept cent mille (700 000) francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, il s'agit notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le **10 juillet 2020** à **14 heures**, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires.

L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires



Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet (absence de l'une des pièces exigées) ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence des états C4 et C11 des exercices 2016, 2017 et 2018 dûment certifiés ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

## 1.2. Critères d'évaluation du dossier technique

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	05
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	10
Modalités de mise en jeu de la garantie	08
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	04
Qualité de service du soumissionnaire	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Toute offre ayant une note technique inférieure à 80/100 points ne sera pas éligible à l'évaluation financière.**

### Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux-disant « qualité et coût », basé sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont les suivants :

$$T = [0,8] \text{ et } F = [0,2]$$

La sous-commission calculera la note totale (NT) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit :

$$NT = (0,8 \times St) + (0,2 \times Sf)$$

**Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note totale la plus élevée.**

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

# AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO00000127/AONO/ART/CIPM/CCCMSP/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (30 JUIN 2020 AU 29 JUIN 2021, 30 JUIN 2021 AU 29 JUIN 2022, 30 JUIN 2022 AU 29 JUIN 2023) DES POLICES D'ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE  
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
670 410

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription triennale des polices d'assurances du parc automobile au titre des exercices 2020 et suivants.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront à assurer le parc automobile à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). La consistance des prestations du présent DAO est détaillée dans les Termes de Référence (TDR).

## 3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de trente-six (36) mois, le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **210 000 000 (deux cent dix millions) FCFA**, répartis comme suit :

- Tranche ferme : 70 000 000 (Soixante-dix millions) FCFA ;
- 1<sup>ère</sup> tranche conditionnelle ; 70 000 000 (Soixante-dix millions) FCFA ;
- 2<sup>ème</sup> tranche conditionnelle : 70 000 000 (Soixante-dix millions) FCFA.

## 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des Finances.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART des exercices 2020 et suivants, imputation budgétaire **670 410 «Assurances véhicules et équipement technique »**.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à la **Cellule des Marchés de l'ART, sise au premier (1<sup>er</sup>) étage de l'immeuble "Le CRISTAL" porte (120), face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P. 6132, Tél (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : (+237) 222 23 37 48** dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) F CFA** au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, représentant les frais d'achat du Dossier de DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 06 exemplaires dont l'original et 05 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1er) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le **13 Juillet 2020 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000127/AONO/ART/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (30 juin 2020 au 29 juin 2021, 30 juin 2021 au 29 juin 2022, 30 juin 2022 au 29 juin 2023) DES POLICES D'ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : du 30 Juin 2020 à zéro heure au 29 Juin 2021 à minuit ;
- 1<sup>er</sup> Tranche conditionnelle : du 30 Juin 2021 à zéro heure au 29 juin 2022 à minuit ;
- 2<sup>ème</sup> Tranche conditionnelle : du 30 Juin 2022 à zéro heure au 29 juin 2023 à minuit.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance, d'un montant de **4 200 000 (quatre millions deux cent mille) Francs CFA**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un (01) seul temps au cours d'une même session.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu **le 13 Juillet 2020 à 13 heures au**

**deuxième (2<sup>e</sup>) étage de l'immeuble "Le CRISTAL"**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme lors de l'ouverture des plis, après le délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question;
2. Dossier technique ou financier incomplet ;
3. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
4. Non-respect des spécifications techniques majeures indiquées par des astérisques dans la grille de notation ;
5. Note Technique inférieure à 75% de OUI pour les critères essentiels;
6. Absence de la caution de soumission ;
7. Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;
8. Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;
9. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
10. Non-respect du tarif automobile obligatoire ;
11. Absence états C1-C4-C10 b tableau F –C11 des exercices 2016-2017 et 2018.

### Critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre ;
  2. Références du soumissionnaire dans le domaine des assurances ;
  3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années (joindre première et dernière pages du marché) ;
  4. Description détaillée des garanties offertes ;
  5. Modalités de mise en jeu de la garantie ;
  6. Couverture des engagements réglementés ;
  7. Couverture de la marge de solvabilité ;
  8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence des compagnies de moins de cinq (05) ans ;
  9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ; Représentativité territoriale.
- Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 14. Attribution

L'Assureur retenu sera choisi selon la méthode du moins disant conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sis à l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P : 6132 Yaoundé, Tél : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

## Dénonciation

Pour toute information, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert 1517 de la CONAC ou aux numéros 673 20 57 25/699 37 07 48 du MINMAP.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ZOO ZAME Philemon**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_003\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU \_19  
JUN 2020\_, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE  
FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES DU CENEEMA FINANCEMENT : BUDGET  
CENEEMA, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA lance un Appel d'Offres National ouvert en vue du recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription des polices d'assurance pour le compte de ladite structure.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la Souscription des Police d'assurances flotte automobile et parc engins agricoles réparties en deux (02) lots distincts comme suit :

- Lot 1 : assurance flotte automobile
- Lot 2 : assurance parc engins agricoles.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, se présente ainsi qu'il suit :

Lot	Coût prévisionnel (FCFA)
1	20 000 000
2	25 000 000

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CENEEMA de l'exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de d'Appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson, Yaoundé (au lieu dit Brigarde de Nkolbisson) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le 13 juillet à 13 heure locale. Elle devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 003 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES DU CENEEMA.**

### **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.

### **Présentation des offres**

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « PROPOSITION TECHNIQUE », et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « PROPOSITION FINANCIERE » et l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois. La livraison se fera au CENEEMA, sis à Nkolbisson au lieu-dit Brigade de Nkolbisson.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;

-Lot 2 : cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le **13 juillet 2020 à 14 heures**, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires.

L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

**JDM n° 2078 du 19 Juin 2020**

Page 107 sur 255

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

22/06/2020



- Dossier administratif incomplet (absence de l'une des pièces exigées) ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence des états C4 et C11 des exercices 2016, 2017 et 2018 dûment certifiés ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile) ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDRs ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Capital social inférieur à 5 milliards.

## 1.2. Critères d'évaluation du dossier technique

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	05
Références générales du soumissionnaire	05
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	10
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
Facilités accordées	05
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Toute offre ayant une note technique inférieure à 80/100 points ne sera pas éligible à l'évaluation financière.**

## 2. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux-disant « qualité et coût », basé sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

~~Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont les suivants :~~



$T = [0,8]$  et  $F = [0,2]$

La sous-commission calculera la note totale (NT) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit :

$NT = (0,8 \times St) + (0,2 \times Sf)$

**Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note totale la plus élevée.**

#### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

# COMMUNE DE KOZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CKZ/CLPM/TBEC/2020 DU 17/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR. LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE TOURISTIQUE DE KOZA, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 23 317 01 641338 2225 981

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de Koza, autorité contractante lance pour le compte de la commune de koza. un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction du complexe Touristique de KOZA, Arrondissement De Koza, Département Du Mayo-Tsanaga, Région De L'extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

N/D

## 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de Cent Trente Quatre Millions Cent Trente Quatre Mille (134 164 000) de Francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après, une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du IvriMTOUL, Exercice 2020, Imputation : 54 23 317 01 641338 2225 981, pour un coût estimatif de Cent Trente Quatre Millions Cent Trente Quatre Mille (134 164 000) de Francs CFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Koza.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de koza, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la recette municipale de La commune de koza.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles martelées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la commune de Koza, Autorité Contractante, au plus tard le 07/07/2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CKZ/CIPM/TBEC/2020 DU 17/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE TOURISTIQUE DE KOZA, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL EXERCICE 2020

IMPUTATION : 54 23 317 01 641338 2225 981

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Six (06) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de Deux Millions Six Cent Quatre Vingt-Trois Mille Deux Cent Quatre-Vingt (2 683 280) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de Deux Millions Six Cent Quatre Vingt-Trois Mille Deux Cent Quatre-Vingt (2 683 280) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 07/07/2020 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la commune de Koza. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

121- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce (s) falsifiée(s) ou non authentique (s).

12.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les travaux au cours des trois (03) dernières années supérieur ou égale à cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux de bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

0 Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

12.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 2 critères ;

b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;

c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;

d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;

e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

f) Références et capacité de préqualification de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Roza, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Koza.

KOZA le 17 Juin 2020

Le MAIRE

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA SECURISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition des équipements et matériels agricoles en un (01) lot.

## 2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande, sont constitués d'un lot et concernent la fourniture, l'installation et la sécurisation d'un groupe électrogène pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Trente millions (30 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture d'équipements et matériels agricoles.

## 5. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **trente mille (30 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_13 Juillet 2020\_ à \_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°\_004\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2020 DU \_19 Juin 2020\_**

**POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA SECURISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

### **Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est Le Directeur Général du CENEEMA.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_13 Juillet 2020\_ à \_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- c) Absence de la caution de soumission ;
- d) Offre technique incomplète pour non-respect de 80% des caractéristiques techniques ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- f) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- g) Absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- h) Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels.
- i) Absence d'un certificat d'origine ;
- j) Absence d'un certificat délivré par le fabricant.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- c) Service Après-Vente ;
- d) Période de garantie ;
- e) Délai de livraison inférieur ou égal à 02 mois (60 jours) ;
- f) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

### Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

### Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Études et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024  
/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET  
PHOTOCOPIEURS AU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)  
**IMPUTATION**  
61-21-40

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence en vue de la maintenance des imprimantes et photocopieurs de l'organisme.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent les maintenances préventive et curative des équipements du FEICOM tels que les imprimantes et les photocopieurs.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel de la présente prestation est de vingt-deux millions (22 000 000) francs TTC ;

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et ayant exercées pendant au moins trois ans sans discontinuité.

## 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercice 2020 ligne « 61-21-40 entretien du matériel et du mobilier de bureau »

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup> Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à la Direction Générale du FEICOM à Mimboman, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59 au plus tard le **13 JUILLET à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

#### **N°024 /AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020**

POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM,  
AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **d'un montant de quatre cent quarante-quatre mille (440.000) F CFA** établie par une banque ou une compagnie d'assurances de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements, Poste 217, Porte 11) après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps, l'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 13 JUILLET 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine située à la Direction Générale du FEICOM rue 4.565, à Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

## 13. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des offres ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Offre technique non conforme ;
5. Absence de TDR et CCAP paraphés et signés à la dernière page ;
6. Absence de production d'un rapport de test des équipements à maintenir avec constats et recommandations ;
7. Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.

### B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références dans les prestations similaires et connexes ;
3. Qualification du personnel clé, CV et copies certifiées des diplômes ;
4. Capacité financière ;
5. Méthodologie et Calendrier d'exécution des différentes maintenances.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 75% de « oui » ne verra pas son offre financière examinée.

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au Dossier d'Appel d'Offres.**

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre évaluée, est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant obtenu préalablement la note technique égale ou supérieure à 75 % d'avis favorables de « oui ».

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565

Fax : (237) 222 23 17 59

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivants : 1517 »**

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET UMA, IMPUTATION : 222000, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'UMa pour l'exercice 2020, le Recteur de l'UMa, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une consultation pour une demande de cotation en procédure d'urgence pour de l'acquisition d'une (01) Ambulance à l'Université de Maroua.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage de l'ambulance ;
- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours), équipements de l'ambulance, inscription latéral (croix bleu), lit pliant à pied roulant ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais)
- La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante millions) F CFA**.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de l'Université de Maroua - Exercice 2020. Imputation : 222000. Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **40 000 000 (quarante millions) F CFA**.

## 7. Consultation du Dossier

N/D

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, tél. : 693-500-805, 697-418-124, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA F CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation (DC), devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **08 juillet 2020 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

## AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMa/CIPM/2020 du 17 JUIN 2020

### EN VUE DE L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA

**FINANCEMENT : Budget UMa, IMPUTATION : 222000, Exercice 2020**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **(01) mois calendaire**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de **800 000 (huit cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPC.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 juillet 2020 à 16 heures précises** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite

### 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non-respect d'une spécification technique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par l'ARMP.
- **N.B** : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.*

#### Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques	Oui/non
- Le calendrier de livraison	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

### 15. Attribution

Le Recteur de l'Université de Maroua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMA aux jours et heures ouvrables, aux numéros suivants 693-500-805, 697-418-124./-

MAROUA le 16 Juin 2020

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**IDRISSOU ALIOUM**



## COMMUNE DE TCHATIBALI

**N° 009/2020/DC/C-TLI/SG/CIPM-AG DU 09/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE 247 TABLE BANCS DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE, ARRONDISSEMENT DE VELE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 27 351 01 641370 2270 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de 247 tables bancs dans les écoles de la Commune, Arrondissement de Tchatibali, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

### 2. Consistance des prestations

N/B

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Sept Millions Quatre Cent mille (7 400 000) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

N/B

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier

### 6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **les ressources MINDDEVEL, Exercice 2020** pour un coût prévisionnel de **Sept Millions Quatre Cent mille (7 400 000) de Francs CFA TTC.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tchatibali.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Tchatibali, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille(20 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de Tchatibali.



## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tchatibali, au plus tard le **30/06/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

**N° 009/2020/DC/C/TLI/SG/CIPM**

**DU 09/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE 247 TABLES BANCS DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE, ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : RESSOURCES MINDDEVEL 2020**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un **(01) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent Quarante Huit mille (148 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent Quarante Huit mille (148 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **30/06/2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie de Tchatibali, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 14. Critères d'évaluation

N/B

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de Tchatibali.

*TCHATI-BALI le 9 Juin 2020*

*Le MAIRE*

***DOSEMBE Gilbert***

## COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 16 /DC/AC/CIPM-CMNE-KIK/AI/2020 DU POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS (MATERIEL DE PECHE CHAISE ET TABLES, BUREAU DE L'ENSEIGNANT, MATERIEL INFORMATIQUE) DU CMPJ DE KAI\_KAI DANS LA COMMUNE DE KAI\_KAI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 26 347 06 641328 2279 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de **Kaï\_Kaï**, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **la fourniture des équipements en matériel (de pêche, Chaise et table bureau de l'enseignant, matériel informatique) dans la Commune de Kaï\_Kaï**.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

ü Livraison des équipements ;

ü Assemblage ;

Installation y compris toutes sujexion

### 3. Cout Prévisionnel

**20 000 000 (vingt millions) de F CFA**

### 4. Allotissement

N/B

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : 54 32 422 02 641320 2242 851

### 7. Consultation du Dossier

N/B

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Kaï\_Kaï dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (25.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Kaï\_Kaï.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Kai\_Kaï, au plus tard le **09/03/2020 à 12 Heures** et devra porter la mention :

### AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

**N° 16/DC/AC/CIPM-CMNE-KIK/AI/2020 DU 2/6/2020 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS (MATERIEL DE PECHE, CHAISE ET TABLE BUREAU DE L'ENSEIGNANT, MATERIEL INFORMATIQUE) DU CMPJ A KAI\_KAI DANS LA COMMUNE DE KAI\_KAI**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de trois **cent mille (300 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kai\_kai, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans le tableau ci-dessous

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>23/6/2020 à 15 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle des actes de la Mairie de Kai_kai</b>

## 14. Critères d'évaluation

### 1. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La Preuve de trois (03) réalisations dans les équipements similaires au montant supérieur ou égal au montant prévisionnel.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

N/B

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis dès la publication du présent avis.

**« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

*KAI-KAI le 2 Juin 2020*

*Le MAIR*

**BACHIRE ADOGAYE**

# COMMUNE DE KOZA

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DDC/C-KOZA/CIPM/AG/2020 DU 18 / 06 /2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CAMPMENT TOURISTIQUE DE KOZA, DANS LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
29 836 000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de KOZA, Autorité Contractante lance un Avis de Consultation relatif à l'équipement du campement touristique de Koza dans l'Arrondissement de KOZA, Département du Mayo- TSANAGA, Région de l'Extrême-Nord,

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la l'équipement du campement touristique de KOZA

## 3. Cout Prévisionnel

N/D

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures et remplissant les conditions. Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des loisirs, Année 2020, pour un coût estimatif de 29 836 000 (Vingt Neuf Millions HuitCent Trente Six Mille.) francs CFA TTC;

## 7. Consultation du Dossier

N/D

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de KOZA. dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: 30 000 (Trente mille) FCFA à la recette municipale de KOZA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de KOZA, au plus tard le 08 / 07 /2020 à 10 heures 00 et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°.004./DDC/C'KOZAyC!PM/AG/2020 DU 18 /06 /2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE KOZA LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYQ-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Public- Exercice 2020

(Imputation) ;

«An'ouvrir qu'en séancede dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations estde Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre Service de commencer la prestation.

## 11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission de 596 720 (CINQ CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE SEPr CENT VINGT) francs FCFA. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant [expiration de la période de validé des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrés par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics,

## 12. Recevabilité des Offres

N/DN/D

## 13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le 08/07/2020 à 11 heures 00 dans la salle des actes de la Commune de KOZA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier etdûment mandatée

NB :les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

Toute offre non-conformie aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Le Maire de la commune de KOZA. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et iugée substant

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA,

KOZA le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

## COMMUNE DE KOZA

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AC/C-KOZA/CIPM/AG/2020 DU 18/06/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 15 197 02 641338 6114426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KOZA, Autorité Contractante lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de KOZA. Département du Mayo-TSANAGA. Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de KOZA.

### 3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de Vingt Millions vingt-huit mille cinq cent (20 028 500) francs CFA TTC:

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques. Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Année 2020, pour un coût estimatif de Vingt Millions vingt-huit mille cinq cent (20 028 500) francs CFA TTC:

### 7. Consultation du Dossier

N/D

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de KOZA, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: 30 000 (Trente mille) FCFA à la recette municipale de KOZA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de KOZA, au plus tard le 08/07/2020 à 10 heures 00 et devra porter la mention ;  
AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°.003./AC/C.KOZA/CIPM/AG/2020 DU 18/ 06 /2020 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOZA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
Financement : Budget de fonctionnement MINEDUB - Exercice 2020  
(Imputation) :  
« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »  
NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations est de Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

## 11. Cautionnement Provisoire

IL est demandé une caution de soumission de Quatre cent mille cinq cent soixante-dix (400 570) francs FCFA. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validité des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

## 12. Recevabilité des Offres

N/D

## 13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le 08 / 07 /2020 à 11 heures 00 dans la salle des actes de la Commune de KOZA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier dûment mandatée.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de KOZA. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantielle.

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA.

KOZA le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES/ETABLISSEMENTS POUR L'AQUISITION DE DONNEES PAR AERONEF NON HABITE SUR DES SITES D'OPERATIONS ET LOTISSEMENTS DE LA MAETUR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique de disposer d'une base de données d'informations géographiques suffisantes pour les assiettes foncières des opérations de la MAETUR, le Directeur Général de la MAETUR, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des entreprises pour l'acquisition de données par aéronef non habité sur des sites d'opérations et lotissements de la MAETUR.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection des entreprises/Etablissements devant participer aux Appels d' Offres Nationaux Restreints pour l'acquisition de données par aéronef non habité sur des sites d'opérations et lotissements de la MAETUR.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

- L'Acquisition des données sur le site (par photogrammétrie et par LIDAR);
- L'Analyse des données en laboratoire;
- L'Ortho-rectification de l'ortho-photographie ;
- La Restitution des nuages de points ;
- La Restitution vectorielle de l'ortho-photographie ;
- La Production des livrables ;
- et toutes sujétions.

## 4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux entreprises/Etablissements de droit camerounais installées au Cameroun, disposant des moyens matériels, et la technologie nécessaire leurs permettant de réaliser l'acquisition de données par aéronef non habité des lotissements et de toute autre opération réalisée par la MAETUR. Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : **au**

**secrétariat de la Direction Générale de la MAETUR** au plus tard le **30/06/2020** à **11** heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET  
N°003/ASMI/MAETUR/CIPM/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES  
ENTREPRISES/ETABLISSEMENTS POUR L'AQUISITION DE DONNEES PAR AERONEF NON HABITE SUR  
DES SITES D'OPERATIONS ET LOTISSEMENTS DE LA MAETUR**

## 6. Composition du dossier

Les entreprises/Etablissements intéressées par cet Appel à Manifestation d' Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

### **Volume 1 (dossier administratif)**

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse);
- La photocopie de la carte de contribuable;
- L'attestation de non faillite;
- Une copie de l'attestation de localisation
- La Photocopie du registre de commerce;
- une attestation de non redevance ;
- Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

### **Volume 2: Composition du dossier Technique**

Le dossier technique comprendra:

- La liste du personnel d'encadrement que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations comprenant : un Opérateur Principal (Pilote/Télepilote), un Operateur Secondaire, un Responsable du Traitement des données. Cette liste est complétée par une définition des affectations proposées pour chacun. Pour chaque agent, le SOUMISSIONNAIRE doit mentionner son numéro allocataire CNPS ou tout autre document prouvant l'appartenance à la Société. A défaut, il doit compléter le dossier de l'agent par une déclaration de disponibilité et d'exclusivité. Chaque Responsable doit fournir un Curriculum Vitae complet avec photo, daté et signé mentionnant entre autres sa formation, ses réalisations, son ancienneté (joindre les photocopies certifiées conformes des diplômes des responsables accompagnés de l'attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de Trois (03) mois. L'Opérateur principal pourra au besoin, présenter son Attestation de sécurité aérienne (SMS) ou l'équivalent/Agrément délivré par l'autorité compétente + copie certifiée de la CNI avec photo.
- Les moyens techniques et matériels que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations (joindre les titres de propriété du matériel et/ou les accords de location) ;
- Les références du SOUMISSIONNAIRE notamment celles relatives aux prestations exécutées et son expérience pour les types de travaux objet du présent Appel à Manifestation d'intérêt (joindre les pièces justificatives);
- Une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci ;
- Le planning d'exécution des prestations (type « Diagramme GANTT ») ;
- Les Bilans simplifiés de la Société pour les Exercices 2016, 2017 et 2018 certifiés par un Expert-Comptable ou un cabinet agréé.

## 7. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

Les principaux critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- profile non-conforme de l'opérateur principal;
- Note technique inférieure à 42 points sur 60.

### **Critère essentiels**

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critère d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Présentation du Dossier	Sommaire général	2	08
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	2	
		Lisibilité	2	
		Reluire	2	

2	Références du candidat	Nombres de marchés/contrats de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années supérieur ou égale à quatre (joindre copies des première et dernière pages du Contrat + éventuellement justificatifs de réception des travaux)	- 8	15
		Chiffre d'affaire cumulé extrait des Bilans simplifiés des trois dernières années est supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) FCFA	7	
3	Moyens logistiques techniques et matériels	Moyens logistiques (véhicules, moyens de communications, etc.) avec justification de la propriété ou contrat de location (photocopies certifiées des cartes grises)	4	12
		Equipements techniques et matériels avec justification de la propriété ou contrat de location :  ● Outils de travail ;	8	
4	Organisation, méthodologie et planning	Méthodologie :  Le SOUMISSIONNAIRE doit marquer sa compréhension des travaux et l'utilisation des différentes ressources matérielles et humaines. L'utilisation desdites ressources doit être cohérente et efficiente	5	10
		Planning de réalisation des prestations :  Ce planning doit faire ressortir la suite logique de réalisation des prestations. Il est accompagné d'un support graphique (diagramme GANTT). De plus il devra :  * inclure la réalisation des études, la réception des travaux et les sujétions climatiques (pour une superficie indicative de 100 ha).	5	

5	Personnel	- Opérateur principal (Pilote/Télepilote), qualification BACC +3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience	5	15
		- Copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;		
		Au besoin, Copie certifiée conforme de l'attestation de gestion de sécurité aérienne ou Safety Management System (SMS) ou équivalent ou un agrément délivré par l'autorité compétente, et datant de moins de 3 mois (le cas échéant)	4	
		- Curriculum vitae dûment signé et daté avec photo	2	
		- Photocopie certifiée de la CNI	2	
		- Attestation de disponibilité et d'exclusivité dûment signée par le Soumissionnaire et l'Opérateur principal	2	
<b>TOTAL</b>			<b>60</b>	<b>60</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 42 points.

### 8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au **secrétariat de la Direction Générale** de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : [www.maetur-cameroun.com](http://www.maetur-cameroun.com)

### 9. Evaluation et publication des résultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à quarante et deux (42) sur soixante (60) points seront présélectionnés pour faire partie de la short-list des entreprises avec lesquelles la MAETUR pourra désormais travailler dans le cadre de l'acquisition de données par aéronef non habité des lotissements et de toute autre opération réalisée par elle dans le cadre des activités du budget programme 2020-2021. Les candidats sélectionnés seront informés par écrit, mails ou téléphone au plus tard un (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultats seront affichés à la MAETUR.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS JARDINIERS/PAYSAGISTES/BOTANISTES CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DES PEPINIERS D'ARBRES ET/OU D'ARBUSTES AFIN DE FACILITER LA GESTION DES ESPACES VERTS DES LOTISSEMENTS REALISES PAR LA MAETUR.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique de disposer d'une réserve de plants en qualité et en quantité suffisante, prêts à être transplantés dans les différents lotissements, le Directeur Général de la MAETUR, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt, en vue de la présélection des consultants jardiniers/paysagistes/botanistes avec qui la MAETUR pourra collaborer.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection des consultants jardiniers/paysagistes/botanistes devant participer aux Appels d' Offres Nationaux Restreints pour la gestion des espaces verts des lotissements MAETUR.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

- La réalisation des pépinières de qualité;
- La transplantation des plants sur les sites de lotissements;
- L'entretien à court et moyen terme.

## 4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux personnes ainsi qu'aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun, disposant des moyens, du matériel, et la technologie nécessaire leurs permettant de réaliser des pépinières de qualité, de pouvoir transplanter ses plants sur les lotissements et d'assurer leur entretien à court et moyen terme. Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante: au **secrétariat**

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MAETUR/CIPM/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS JARDINIERS/PAYSAGISTES/BOTANISTES CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DES PEPINIERS D'ARBRES ET/OU D'ARBUSTES AFIN DE FACILITER LA GESTION DES ESPACES VERTS DES LOTISSEMENTS REALISES PAR LA MAETUR.**

## 6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d' Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

### Volume 1 (dossier administratif)

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse);
- La photocopie de la carte de contribuable;
- L'attestation de non faillite (pour les entreprises) ;
- Une copie de l'attestation de localisation ;
- La photocopie du registre de commerce (pour les entreprises) ;
- La photocopie de la CNI (Experts) ;
- une attestation de non redevance ;
- Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

### Volume 2: Composition du dossier Technique

Le dossier technique comprendra:

- Qualifications du responsable technique (cv, diplômes et certifications)
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché) ;
- Une attestation de visite des réalisations du Soumissionnaire par l'équipe de la MAETUR;
- Une liste d'au moins quatre (04) référents + contacts (pour les Experts).

## 7. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'attestation de visite de site de l'équipe de la MAETUR;
- Note technique inférieure à 35 points sur 50 (70%).

### Critère essentiels

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critère d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Présentation du Dossier	Sommaire général Pièce classée dans l'ordre du sommaire Lisibilité Reluire Illustration des réalisations (photos, films, etc...)	2 2 2 2 2	10
2	Références du candidat	Expérience dans l'aménagement des espaces verts (5 points/projet) Expérience dans la réalisation des pépinières (5 points/projet)	- 10	20



3	Compétence et Capacité du Responsable Technique	CV	4	10
		Diplômes / Certifications	3	
		Autres Expériences dans le domaine de la botanique	3	
4	Descente pour voir les installations/lieu de prestation du candidat	Variété des plants (?6)	5	10
		Surface de travail (?200m <sup>2</sup> )	2	
		Propreté et organisation du lieu de travail	3	
<b>TOTAL</b>			<b>50</b>	<b>50</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 35 points.

### 8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : [www.maetur-cameroun.com](http://www.maetur-cameroun.com)

### 9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à trente-cinq (35) sur cinquante (50) points seront présélectionnés pour faire partie de la short-list de Jardiniers / Paysagistes / Botanistes avec lesquels la MAETUR pourra désormais travailler dans la cadre de l'aménagement paysager des lotissements dont elle a la charge pour les trois (03) prochaines années. Les candidats sélectionnés seront informés par écrit, mails ou téléphone au plus tard un (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultats seront affichés à la MAETUR.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020  
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE  
D'ASSURER LES ETUDES, LE SUIVI ET LE CONTROLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

En vue de s'assurer du strict respect des normes en vigueur, de la qualité des ouvrages et infrastructures réalisés, le Directeur Général de la MAETUR, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt, pour la présélection des entreprises/laboratoires géotechniques en vue d'assurer les études, le suivi et le contrôle géotechnique des travaux d'aménagement des lotissements et de toute autre opération réalisée par la MAETUR.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection des entreprises/laboratoires devant participer aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour les études, le suivi et le contrôle géotechnique des travaux d'aménagement des lotissements et de toute autre opération réalisée par MAETUR.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

- Etudes géotechniques préliminaires ;
- Suivi, Contrôle des travaux et réception technique des travaux ;
- Toutes sujétions.

DESCRIPTION DETAILLEE DES PRESTATIONS RELATIVES

<p><b>PRESTATION 1 :</b></p> <p><b>ETUDES GEOTECHNIQUES PRELIMINAIRES</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>ETUDES GEOTECHNIQUES PRELIMINAIRES</b></p> <p>Cette première étape est opérée à titre d'autocontrôle.</p> <p>Elle a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● la reconnaissance de l'état des lieux et de son environnement.</li><li>● la recherche des matériaux, la détermination de leur mise en œuvre et les contrôles à effectuer. Les essais correspondants sont effectués par lui et à ses frais dans son laboratoire de chantier entièrement accessible aux Responsables de la MAETUR en charge du projet concerné et au Maître d'Œuvre. Les résultats des divers essais sont consignés sur un cahier de laboratoire et communiqués au Maître d'Œuvre au fur et à mesure de leur obtention.</li></ul>
---	--

<p><b>PRESTATION 2 :</b></p> <p><b>SUIVI, CONTROLE ET RECEPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX.</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CONTROLE DES TRAVAUX</b></p> <p>Le laboratoire procède à la validation des procédés de mise en œuvre des matériaux et à la production des fiches d'essai au fur et à mesure de la progression des travaux.</p> <p>Le laboratoire assure à ses frais tous les essais requis par les prescriptions techniques selon les règles de l'art.</p> <p>Tous ces essais devront être exécutés dans les limites de temps permettant un avancement de chantier et conformément au planning agréé et établi dans le cadre d'exécution des travaux.</p> <p>En outre, le maître d'œuvre pourra faire effectuer des essais et contrôles supplémentaires de son choix.</p>
<p><b>PRESTATION 3</b></p> <p><b>TOUTES SUJETIONS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>TOUTES SUJETIONS</b></p> <p>Les dispositions relatives aux diverses investigations d'identification des matériaux sur le site des travaux, aux différents contrôles de mise en œuvre et aux réceptions en fin de travaux sont à la charge du laboratoire.</p>

#### 4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux entreprises/laboratoires de droit camerounais installées au Cameroun, disposant des moyens matériels, et la technologie nécessaire leurs permettant de réaliser les études, le suivi et le contrôle géotechnique des travaux d'aménagement des lotissements et des opérations réalisées par la MAETUR. Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiantes leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

#### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante: **au secrétariat de la Direction Générale de la MAETUR** au plus tard le **30/06/2020** à 11 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°002/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LES ETUDES, LE SUIVI ET LE CONTROLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR**

## 6. Composition du dossier

Les entreprises/laboratoires intéressés par cet Appel à Manifestation d' Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

### **Volume 1 (dossier administratif)**

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse);
- La photocopie de la carte de contribuable;
- L'attestation de non faillite;
- Une copie de l'attestation de localisation
- La Photocopie du registre de commerce;
- une attestation de non redevance ;
- Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

### **Volume 2: Composition du dossier Technique**

Le dossier technique comprendra:

- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché) ;
- présenter un chef de Mission, Géotechnicien justifiant d'une expérience d'au moins Cinq (05) ans et ayant réalisé au moins Trois (03) types de travaux similaires ;
- Les moyens techniques et matériels en qualité et en quantité suffisante pour la réalisation de la mission (densitomètre à membrane, pénétromètres lourd et léger, véhicule de liaison, etc.).
- Une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci ;

## 7. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

Les principaux critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- profile non-conforme du Chef de Mission;
- Note technique inférieure à 32 points sur 50.

### **Critère essentiels**

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critère d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Présentation du Dossier	Sommaire général	2	08
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	2	
		Lisibilité	2	
		Reluire	2	

2	Organisation, méthodologie et Références du candidat	Méthodologie :  Le SOUMISSIONNAIRE doit marquer sa compréhension des travaux et l'utilisation des différentes ressources matérielles et humaines. L'utilisation desdites ressources doit être cohérente et efficiente	- 8	20
		Chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs	6	
		Nombres de marchés de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, supérieur ou égale à quatre (joindre copies des première et dernière pages du Marché + PV de réception)	6	
3	Moyens logistiques techniques et matériels	Moyens logistiques (véhicules, moyens de communications, etc) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises)	4	12
		Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété :  ● Outils de travail (logiciel, densitomètre à membrane, pénétromètres, etc.) ;	8	
4	Personnel	-Chef de mission, qualification BACC +5, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ou équivalent	5	10
		-Un responsable de laboratoire (ex : Géologue) qualification BACC +3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience, assisté d'un aide laborantin	5	
<b>TOTAL</b>			<b>50</b>	<b>50</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 32 points.

## 8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus **au secrétariat de la Direction Générale** de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : [www.maetur-cameroun.com](http://www.maetur-cameroun.com)

## 9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à trente et deux (32) sur cinquante (50) points seront présélectionnés pour faire partir de la short-list entreprises/laboratoires avec lesquelles la MAETUR pourra désormais travailler dans la cadre des études, du suivi et le contrôle géotechnique des travaux d'aménagement des lotissements et de toute autre opération réalisée par elle au cours de l'année 2020. Les candidats sélectionnés seront informés par mails ou téléphone au plus tard un (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultants seront affichés à la MAETUR.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MANGA LOUIS ROGER**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020  
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES ET/OU BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA  
REALISATION DES PRESTATIONS DE MISSIONS DE CONTROLE ET DE MAITRISE D'ŒUVRE DES  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET/OU DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE  
PAR LA MAETUR.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection des entreprises et/ou bureaux d'études en vue de la réalisation des prestations de missions de contrôle et de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des lotissements et/ou de toute autre opération réalisée par la MAETUR.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

**Mission 1 : EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'Entreprise ;

**Mission 2 : DET- OPC** : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers ;

**Mission 3 : AOR** : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

DESCRIPTION DETAILLEE DES PRESTATIONS RELATIVES

**MISSION 1 : EXE : EXAMEN DE LA CONFORMITE AU PROJET ET VISA DES ETUDES D'EXECUTION QUI AURONT ETE FAITES PAR L'ENTREPRISE**

**EXAMEN DE LA CONFORMITE AU PROJET ET VISA DES ETUDES D'EXECUTION QUI AURONT ETE FAITES PAR L'ENTREPRISE**

- Le prestataire est chargé de s'assurer de la réalisation par l'entreprise des dossiers d'exécution, conformément aux dispositions du projet. Ces dossiers doivent comporter tous les plans d'exécution ainsi que les spécifications à usage de chantier. Le prestataire est tenu de s'assurer de leur conformité avec le projet et veiller à ce que les variantes éventuellement prises en compte correspondent de manière effective à celles qui ont été retenues par le Maitre d'Ouvrage.
- Il doit systématiquement apposer son visa sur tous documents ou plans produits par les entreprises avant ou pendant les travaux.

- Les plans d'exécution ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Le planning prévisionnel des travaux ;
- Les des dossiers d'exécution validés.

**MISSION 2 : DET- OPC : DIRECTION DE L'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX, ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES CHANTIERS**

**MISSION 2 : DET- OPC : DIRECTION DE L'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX, ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES CHANTIERS**

Pour cette étape le prestataire est chargé de :

- Organiser des réunions de chantier assorties de procès-verbaux et/ou de compte-rendu ;
- Tenir un journal de chantier ;
- Assurer le contrôle et suivi général des travaux ;
- L'établissement des Ordres de Services à soumettre à la signature du Maitre d'Ouvrage ;
- La comptabilité des travaux et des prestations :

- décomptes mensuel ;
- décompte provisoire ;
- décompte final.

- Le Règlement des litiges ;
- La coordination entre les différents intervenants sur le site du chantier ;
- La Planification dynamique des travaux (diagramme de GANTT et graphique de PERT, etc.).
- La Transmission des rapports mensuels de Maitrise d'œuvre au Maitre d'Ouvrage ;

**MISSION 3 : AOR : ASSISTANCE  
LORS DES OPERATIONS DE  
RECEPTION ET PENDANT LA  
PERIODE DE GARANTIE**

**ASSISTANCE LORS DES OPERATIONS DE RECEPTION ET PENDANT LA  
PERIODE DE GARANTIE**

Pour cette étape le prestataire est chargé de :

- Organiser la réception des travaux ;
- La Transmission du rapport de synthèse de la mission, au Maître d’Ouvrage après validation par la Commission de suivi et de recette technique;
- L’élaboration des dossiers des ouvrages exécutés (DOE) : dossier de recollement.

### 3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d’Intérêt est réservé aux entreprises et/ou bureaux d’études de droit camerounais installées au Cameroun, disposant des moyens humains, matériel et financiers appropriés pour le contrôle des travaux de VRD.

Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l’adresse suivante: au **Secrétariat de la Direction Générale de la MAETUR** au plus tard le **30/06/2020 à 11 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune Offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque Offre constituée portera la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D’INTERET**

**N°004/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES ET/OU BUREAUX D’ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISSIONS DE CONTROLE ET DE MAITRISE D’ŒUVRE DES TRAVAUX D’AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ET/OU DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR.**

### 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d’Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en DEUX (02) volumes:

#### **Volume 1 : (dossier administratif)**

Le “volume 1” comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de TROIS (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse);
- La photocopie de la carte de contribuable;
- L’attestation de non faillite;
- Une copie de l’attestation de localisation
- La Photocopie du registre de commerce;
- une attestation de non redevance ;
- Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l’ARMP.

#### **Volume 2: (Dossier Technique)**

Le dossier technique comprendra:

- 2.1 La liste du personnel d’encadrement que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations comprenant : le Chef de Mission, l’ingénieur de suivi et du Chef d’équipe Topographique, etc. Cette liste est complétée par une définition des affectations proposées pour chacun. Pour chaque agent, le SOUMISSIONNAIRE doit mentionner son numéro allocataire CNPS ou tout autre document prouvant l’appartenance à la Société. À défaut, il doit compléter le dossier de l’agent par une déclaration de disponibilité et d’exclusivité. Chaque Responsable doit fournir un Curriculum Vitae complet avec photo et signé mentionnant entre autres sa formation, ses réalisations, son ancienneté (joindre les photocopies certifiées conformes des diplômes des responsables accompagnés de l’attestation de présentation de l’original du diplôme datant de moins de TROIS (03) mois. le Chef de Mission, l’Ingénieur de suivi et le Chef d’équipe Topographique devront présenter leurs attestations d’inscription à l’ordre concerné (OGEC, ONIGC, etc.).



- 2.2 Les moyens techniques et matériels que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations (joindre les pièces justificatives) ;
- 2.3 Les références du SOUMISSIONNAIRE notamment celles relatives aux prestations exécutées et son expérience pour les types de prestations objet du présent ASMI (joindre les pièces justificatives);
- 2.4 Les Bilans simplifiés de la Société pour les Exercices 2016, 2017 et 2018, certifiés par un Expert-Comptable ou un cabinet agréé ;
- 2.5 Une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci ;

## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- profile non-conforme du Chef de Mission ;
- profile non-conforme de l'Ingénieur de Suivi ;
- profile non-conforme du Chef d'équipe Topographique;
- Note technique inférieure à 42 points sur 60.

### Critère essentiels

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critère d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Présentation du Dossier	Sommaire général Pièce classée dans l'ordre du sommaire Lisibilité Reluire	2 2 2 2	08
2	Références du candidat	Nombres de marchés / contrats de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années supérieur ou égale à quatre (joindre copies des première et dernière pages du Marché + PV de réception) Chiffre d'affaire cumulé extrait des Bilans simplifiés des trois dernières années est supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) FCFA	- 8 7	15

3	Moyens logistiques techniques et matériels	Moyens logistiques (véhicules, moyens de communications, etc.) avec justification de la propriété ou contrat de location (photocopies certifiées des cartes grises)	4	12
		Equipements techniques et matériels avec justification de la propriété / location: <ul style="list-style-type: none"> <li>● Outils de travail ;</li> </ul>	8	
4	Organisation, méthodologie et planning	Méthodologie :  Le SOUMISSIONNAIRE doit marquer sa compréhension des travaux et l'utilisation des différentes ressources matérielles et humaines. L'utilisation desdites ressources doit être cohérente et efficiente.	3	7
		Faire une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci. Ce travail doit faire ressortir la suite logique de réalisation des prestations. Il peut être présenté sous forme graphique (diagramme GANTT).	4	
5	Personnel	Chef de Mission, qualification BACC +5, ayant au moins sept (7) ans d'expérience	6	18
		- Photocopie certifiée de la CNI		
		Ingénieur de Suivi, qualification BACC +3, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience	6	
		- Photocopie certifiée de la CNI		
Chef d'équipe Topographique, qualification BACC +3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience	6			
- Photocopie certifiée de la CNI				
<b>TOTAL</b>			<b>60</b>	<b>60</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 42 points.

## 7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : [www.maetur-cameroun.com](http://www.maetur-cameroun.com)

## 8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à QUARANTE DEUX (42) sur SOIXANTE (60) OUI seront présélectionnés pour faire partie de la short-list d'Entreprises/BE avec lesquels la MAETUR pourra désormais travailler dans la cadre de la réalisation des prestations de missions de contrôle et de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des lotissements et/ou de toute autre opération dont elle aura la charge dans le cadre des activités du budget programme 2020-2021. Les candidats sélectionnés seront informés par écrit, mails ou téléphone au plus tard UN (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultats seront affichés à la MAETUR.

*YAOUNDE le 12 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MANGA LOUIS ROGER**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020  
RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES  
EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES  
TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET AUTRES OPERATIONS DE LA  
MAETUR.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection d' Entreprises ou Etablissements et Cabinets Topographiques devant participer aux Appels d' Offres Nationaux Restreints pour la réalisation des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques des assiettes foncières des lotissements et autres opérations de la MAETUR.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

- 1) La fourniture et la pose des bornes du périmètre de l'Opération (Pour mémoire);
- 2) Le recensement et rattachement des Titres Fonciers existants tant à l'intérieur qu'en bordure du Lotissement ;
- 3) Le levé des éventuelles constructions existantes ;
- 4) La fourniture et la pose des bornes limites des parcelles ;
- 5) Le calcul des coordonnées des bornes pour rattachement à la triangulation à la Direction du Cadastre et fourniture de la Note de Calculs et schémas y afférents ;
- 6) Le calcul de la surface de chaque parcelle ;
- 7) La confection de Dossiers Techniques ;
- 8) la fourniture et la mise en place sur chaque parcelle d'une plaquette d'identification portant entre autre le numéro du Lot ;
- 9) la fourniture du Procès-verbal de bornage de chaque parcelle ;
- 10) la liste des parcelles comportant : le numéro d'ordre, le numéro cadastral, le numéro MAETUR et la superficie de la parcelle. Cette liste doit être signée par le Géomètre ;
- 11) etc...

Seules sont comptabilisées au titre de la rémunération des prestations, les bornes limites des parcelles et les parcelles elles-mêmes. Toutes les sujétions et autres prestations (comme par exemple les prestations 1, 2, 3, définies ci-dessus), sont réputées être prises en compte par les Prix Unitaires.

### **DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ENTREPRENEUR :**

#### **- Documents Écrits et de Levés**

L'ENTREPRENEUR doit remettre à la MAETUR après approbation par les Services du Cadastre :

- a) Un Rapport Final sur les Travaux ;
- b) Tous les documents de levés à savoir :
  - \* le schéma de polygonation,
  - \* les carnets de mesure des angles et des distances,
  - \* les imprimés de tous les calculs ;
- c) Une liste générale de toutes les bornes avec leurs coordonnées en X et en Y.

#### **- Documents Graphiques**

L'ENTREPRENEUR doit remettre à la MAETUR après approbation par les Services du Cadastre :

- a) Un Plan Général du parcellaire en DEUX (2) exemplaires sur calque stable à l'échelle UN MILLIEME (1/1000<sup>ème</sup>), reprenant les routes ou les voies au niveau des emprises, et dessiné sur des feuilles de dimensions 75 cm x 105 cm, orientées plein NORD et portant pour chaque parcelle en son centre le numéro du lot ;
  - b) Les croquis de repérage des bornes de polygonation ;
  - c) Les schémas de polygonation ;
  - d) Pour chaque parcelle :
  - e) Un calque au format A4 (21 cm x 29,7 cm) orienté plein NORD, portant le dessin de la parcelle à l'échelle du DEUX CENTIEME (1/200<sup>ème</sup> ou 1/500<sup>ème</sup>) avec indication (liste non exhaustive) ;
    - \* du numéro de la parcelle ;
    - \* des parcelles ou des rues avoisinantes ;
    - \* des numéros des bornes de chaque parcelle à côté de chaque borne ;
    - \* des distances entre les bornes ;
    - \* des coordonnées de chaque borne en X et en Y dans un tableau ;
    - \* des indications d'ordre administratif à prendre auprès de la Direction du Cadastre et concernant le Département, l'Arrondissement, le Lieu-dit, le Ministère, la Direction, etc... .
- À cet effet, un modèle est joint au Dossier et est donné à titre indicatif. L'ENTREPRENEUR doit obligatoirement obtenir l'accord de la Direction du Cadastre sur le modèle à remettre ;
- Une plaquette d'identification du lot portant entre autres son numéro, doit être placée sur chaque parcelle. Elle est orientée vers la voie d'accès ;
- ii) Un (01) Contre-calque portant le dessin de la parcelle :
  - iii) Un (01) Procès-Verbal de bornage.
  - e) Un plan de bornage du périmètre du Lotissement à l'échelle du CINQ MILLIEME (1/5000<sup>ème</sup>) sur calque stable (pour mémoire).

### 3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux Entreprises/Etablissements et Cabinets Topographiques de droit camerounais installées au Cameroun, disposant des moyens humains, matériel et financiers nécessaires à la réalisation des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques.

Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante: au **Secrétaire**  
**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°005/ASMI/MAETUR/2020 DU 15/06/2020 RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET AUTRES OPERATIONS DE LA MAETUR.**

### 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes:

#### **Volume 1 (dossier administratif)**

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse);
- La photocopie de la carte de contribuable;
- L'attestation de non faillite;
- Une copie de l'attestation de localisation
- La Photocopie du registre de commerce;
- une attestation de non redevance ;
- Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

#### **Volume 2: (Dossier Technique)**

Le dossier technique comprendra:

- 2.1 La liste du personnel d'encadrement que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations comprenant : un Conducteur des travaux et des Chefs de brigades Topographiques. Cette liste est complétée par une définition des affectations proposées pour chacun. Pour chaque agent, le SOUMISSIONNAIRE doit mentionner son numéro allocataire CNPS ou tout autre document prouvant l'appartenance à la Société. À défaut, il doit compléter le dossier de l'agent par une déclaration de disponibilité et d'exclusivité. Chaque Responsable doit fournir un Curriculum Vitae complet avec photo et signé mentionnant entre autres sa formation, ses réalisations, son ancienneté (joindre les photocopies certifiées conformes des diplômes des responsables accompagnés de l'attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de Trois (03) mois. Le Conducteur des travaux devra présenter son attestation d'inscription à l'Ordre des Géomètres Expert du Cameroun.
- 2.2 Les moyens techniques et matériels que le SOUMISSIONNAIRE compte utiliser pour la réalisation des prestations (joindre les titres de propriété du matériel principal et/ou les accords de location) ;
- 2.3 Les références du SOUMISSIONNAIRE notamment celles relatives aux prestations exécutées et son expérience pour les types de prestations objet du présent ASMI (joindre les pièces justificatives);
- 2.4 Les Bilans simplifiés de la Société pour les Exercices 2016, 2017 et 2018, certifiés par un Expert-Comptable ou un Cabinet agréé ;
- 2.5 Une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci ;
- 2.6



---

Un plan de localisation du siège de la Société signé par le SOUMISSIONNAIRE.





## 6. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- profile non-conforme du Conducteur des travaux ;
- profile non-conforme des Chefs de Brigades Topographiques ;
- Note technique inférieure à 42 points sur 60.

### Critère essentiels

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critère d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Présentation du Dossier	Sommaire général	2	08
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	2	
		Lisibilité	2	
		Reluire	2	
2	Références du candidat	Nombres de marchés/contrats de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années supérieur ou égale à quatre (joindre copies des première et dernière pages du Contrat + éventuellement justificatifs de réception des travaux)	8	15
		Chiffre d'affaire cumulé extrait des Bilans simplifiés des trois dernières années est supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) FCFA	7	
3	Moyens logistiques techniques et matériels	Moyens logistiques (véhicules, moyens de communications, etc.) avec justification de la propriété ou contrat de location (photocopies certifiées des cartes grises)	4	12
		Equipements techniques et matériels avec justification de la propriété ou de location: <ul style="list-style-type: none"> <li>● Outils de travail ;</li> </ul>	8	

4	Organisation, méthodologie et planning	Méthodologie :  Le SOUMISSIONNAIRE doit marquer sa compréhension des travaux et l'utilisation des différentes ressources matérielles et humaines. L'utilisation desdites ressources doit être cohérente et efficiente.	3	7
		Faire une analyse des prestations à exécuter, l'approche technique et la méthodologie envisagées pour la réalisation de celles-ci. Ce travail doit faire ressortir la suite logique de réalisation des prestations. Il peut être présenté sous forme graphique (diagramme GANTT).	4	
5	Personnel	Conducteur des travaux, qualification BACC +3, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience	6	18
		- Photocopie certifiée de la CNI		
		Chef de Brigade Topo N°1, qualification BACC +2, ayant au moins trois (3) ans d'expérience	6	
		- Photocopie certifiée de la CNI		
		Chef de Brigade Topo N°2, qualification BACC +2, ayant au moins trois (3) ans d'expérience	6	
		- Photocopie certifiée de la CNI		
<b>TOTAL</b>			<b>60</b>	<b>60</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 42 points.

## 7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : [www.maetur-cameroun.com](http://www.maetur-cameroun.com)

## 8. Evaluation et publication des résultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à QUARANTE DEUX (42) sur SOIXANTE (60) OUI seront présélectionnés pour faire partie de la short-list d'Entreprises/Etablissements ou Cabinets Topographiques avec lesquels la MAETUR pourra désormais travailler dans le cadre de la réalisation des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques des assiettes foncières des lotissements et autres opérations dont elle aura la charge dans le cadre des activités du budget programme 2020-2021. Les candidats sélectionnés seront informés par écrit, mails ou téléphone au plus tard UN (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultats seront affichés à la MAETUR.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 05/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES À BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°033/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS GROUPE POLYVALENT</b>  B.P. 17101 Yaoundé  Tél : 697 14 19 80	<b>34 986 608</b> (vingt neuf millions huit cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 06/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°034/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ONDOA ANTOINE</b>  B.P. 13927 Yaoundé  Tél : 677 75 27 86	<b>29 800 000</b> (vingt neuf millions huit cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**COMMUNIQUE N°000042/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ MINJEC/CIPM/2020 AONO/ DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DE TELE-REFERENCEMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000037/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 8 juin 2020 l'entreprises ci-après, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINJEC/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la fourniture du matériel informatique pour le centre de télé-référencement de l'observatoire national de la jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION	DECISION
Unique	ITE EXPERT SARL Tél : 675-027-996/ 695-672-684	90 009 900	Immeuble siège de l'Observateur National de la Jeunesse à Madagascar	60 jours	Attribué

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de marché y afférente.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MINISTRE

**MOUNOUNA FOUTSOU**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**COMMUNIQUE N° 000043/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000039/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 18 juin 2020 l'entreprises ci-après, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la fourniture du matériel et équipements de mobilisation et d'enrôlement des jeunes à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION	DECISION
Unique	ETS NIMBUZ Tél. : 675-924-785/ 698-863-780	160 091 992	Immeuble siège de l'Observateur National de la Jeunesse à Madagascar	60 jours	Attribué

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de marché y afférente.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le **MINISTRE**

**MOUNOUNA FOUTSOU**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise **FELINE BUSINESS ENTREPRISE BP 11 188 Yaoundé ; Tél. 699 84 23 84** a été retenue, sous réserve de la non objection du FEICOM, comme adjudicatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°04 (bis) AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 29/04/2020** pour les Travaux de Construction d'un Marché dans la ville de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, **Lot N°03 Construction de deux (02) Hangars simple de type 2.**

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise **FELINE BUSINESS ENTREPRISE BP 11 188 Yaoundé ; Tél. 699 84 23 84** a été retenue, sous réserve de la non objection du FEICOM, comme adjudicatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°05 (bis) AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 29/04/2020** pour les Travaux de Construction d'un Marché dans la ville de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, **Lot N°01 Construction de Trois (03) Hangars simple de type 1.**

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Entreprise **THECOM BP 3040 Yaoundé ; Tél. 698 083 944** a été retenue, sous réserve de la non objection du FEICOM, comme adjudicatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°01 (bis) AONO/CE/CBK/SPM/CIPM-2020 DU 29/04/2020** pour la Construction de seize (16) salles de classe et huit (08) blocs de latrines à deux (02) compartiments de trois (03) box chacun dans certains établissements scolaires de l'Education de Base et du Secondaire de la Commune de Bokito, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre ; **Lot N°03 Construction de deux salles de classe et latrines à l'Ecole Publique de Bounkolo.**

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Entreprise **BOUCHEU BP 12 137 Yaoundé ; Tél. 242 666 028** a été retenue, sous réserve de la non objection du FEICOM, comme adjudatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°02 (bis) AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 29/04/2020** pour les Travaux de Construction d'un Marché dans la ville de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, **Lot N°01 Construction de deux (02) Hangars simple de type 2.**

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Entreprise **FELINE BUSINESS ENTREPRISE BP 11 188 Yaoundé ; Tél. 699 84 23 84** a été retenue, comme adjudicatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°03 (bis) AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 29/04/2020** pour les Travaux de Construction d'un Marché dans la ville de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, **Lot N°02 Construction de deux (02) Hangars simple de type 2.**

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Marché relatif à l'appel d'offre **N°07 AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020** pour les Travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de **GNIKOUNG (OSSIMB)** Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, a été déclaré **Infructueux**.

*BOKITO le 5 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0023/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b>	ETS DJAM, B.P. 2056 Yaoundé, TEL. : 694 852 339	<b>24 552 999</b>	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 07/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 DOUBLES DALOTS SUR LA RIVIÈRE NLI MI TRONÇON DE ROUTE NLI MASSI – EVINDISSI II, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°035/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS PETRO BUSINESS</b>  Tél : 655 31 45 18	<b>33 003 898</b> (trente trois millions trois mille huit cent quatre vingt dix huit) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0022COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE</b>  <b>POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	ERICO & BROTHERS COMPANY Ltd,  B.P. 15 651 Yaoundé,  TEL : 677 911 018	<b>48 176 165</b>	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0024/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	BATI-CONCEPT SARL B.P. : 5450 Yaoundé,  TEL. : 699 623 353	222 126 485	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0025/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020</b> <b>POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</b>	ETS E.M.S, B.P. Yaoundé,  TEL. : 693 092 250	<b>30 000 000</b>	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-187/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/D13-92/AONO/MINSANTE/CIPM/ 2020 DU 23 MARS 2020, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU SANG. FINANCEMENT : BIP 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n° \_\_\_\_\_/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 12 juin 2020

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du lot 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 2	Equipement pour préparation, le transport et la conservation	ETS PERFORM HOLDING	78 875 000	90jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **MINISTRE**

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0028/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b>	ERICO & BROTHERS COMPANY Ltd, B.P. 15 651 Yaoundé, TEL. : 677 911 018	34 999 875	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N° 00000022 /C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/BD DU 11 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000008/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK.FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : 51 32 421 02 33 0002 2319 / 53 32 421 02441010402319 (FONDS DE CONTREPARTIE DU PROJET)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LEAU ET DE LENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant proposé TTC en FCFA</b>	<b>Délai D'exécution</b>
CHANAS ASSURANCE S.A	39 383 029	24 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE DIBANG

**COMMUNIQUE N° 003/C/MP/AT/C-DIBANG/2020 DU 12/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21/04/2020, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :**

Par DECISION N°003 /D/MP/AT/C-DIBANG/2020 du 12 /06/2020, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT CORRECTIF DE L'OFFRE TTC EN FCFA
LOT N°1	ETS LUC DECORS BP 13 432 Yaoundé, Tél. : 677 92 18 99, NIU P 077100232250-W	56 439 617	56 439 617
	ETS BEBE TECHNOLOGY, BP:3320 Yaoundé, TEL.675201065 NIU :M-031612502305-L	59 522 445	-
LOT N°2	ETS LUC DECORS BP 13 432 Yaoundé, Tél. : 677 92 18 99, NIU P 077100232250-W	13 650 914	13 650 914
	ETS BEBE TECHNOLOGY, BP:3320 Yaoundé, TEL.675201065 NIU :M-031612502305-L	14 862 128	-
LOT N°3	ETS LUC DECORS BP 13 432 Yaoundé, Tél. : 677 92 18 99, NIU P 077100232250-W	13 481 355	13 481 355
	ETS BEBE TECHNOLOGY, BP:3320 Yaoundé, TEL.675201065 NIU :M-031612502305-L	14 862 128	-

Le reste sans changement

DIBANG le 12 Juin 2020

Le MAIRE

**BIKAY Véronique Eliane**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0026/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	ETS SAHRE AMINE B.P. Yaoundé,  TEL. : 699 948 641	<b>24 199 500</b>	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0027/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 relatif aux travaux de réhabilitation de l'Ecole Primaire de Mvog-Betsi dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020</b> <b>POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</b>	LA CANTINE D'ONGOLA SARL  B.P:  Tel : 675 620 080	30 000 000	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre de Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**COMMUNIQUE N°0029/COM/2020/CAY6/SG/ST PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	KIGNO & FILS  B.P. 7615 Yaoundé, TEL. : 699 623 353	<b>17 300 000</b>	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé VI pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 09/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8KM)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°037/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
<b>Lot 1(VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8km)</b>	<b>ETS ZANGRA</b> <b>B.P : 1461 Yaoundé</b> <b>Tél : 677 69 96 82</b>	<b>19 990 459</b> (dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille quatre cent cinquante neuf) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 03/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CBK/CIPM-CBK/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NKOLMESSI – CHEFFERIE MEYILA VILLAGE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°031/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ADE GROUP</b>  <b>B.P. 158 Yagoua</b>  <b>Tél : 695 18 60 05</b>	<b>27 534 825</b> (vingt sept millions cinq cent trente quatre mille huit cent vingt cinq) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 08/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : OLOA – NKOLNGUET, 04 KM)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°036/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2  (OLOA – NKOLNGUET, 04 Km)	<b>ETS LE MISTRAL</b>  B.P : 12437 Yaoundé  Tél : 699 903 914	<b>19 990 183</b> (dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille cent quatre vingt trois) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/ONCC/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE D'UN GROUPE ELECTROGENE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la fourniture, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2020.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
STE AUTOHAUS SA	05 jours	26 405 806	5 083 118	31 488 924

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4  
Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

*DOUALA le 18 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

# CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°  
005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA  
RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

**La Demande de Cotation N°005/DC/CIPM/CARPA du 19 mai 2020 relative au gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) est déclarée infructueuse.**

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres dans les huit jours qui suivent la publication du présent communiqué, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le PRÉSIDENT

**BONDOMA YOKONO Dieudonné**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU CACAO ET DU CAFÉ À L'ONCC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les candidats ci-après sont retenus pour prendre part à l'Appel d'Offres Restreint relatif à la prestation SUS évoquée. Il s'agit de :

RANG	SOUSSIONNAIRE	NOMBRE DE POINTS
1 ER	MANISON	93/100
2EME	TATREMA SARL	82/100
3 EME	RETRAM TRADING	81/100

Toutefois, les candidats non retenus sont priés de passer retirer leurs dossiers au siège de L'ONCC, 9e étage, porte 9/4 dès publication de ce communiqué.

*DOUALA le 18 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N° 000023/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°00000017/DC/MINEE/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA CONNEXION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 17 KVA AU PROFIT DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK.FINANCEMENT : BIP MINEE-FONDS DE CONTREPARTIE EXERCICE 2020.IMPUTATION : 54 32 421 02 4410104 2319.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation pour Demande de Cotation suscitée, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé en FCFA TTC	Délai D'exécution
ETS HASKENA	11 200 866	Quarante-cinq (45) Jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Énergie pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE BIKOK

**COMMUNIQUE N° 04/C/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNDOUGOU 1 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision **N°032/DM/CBK/SG DU 18/06/2020**, la lettre commande relative à la demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS LA PENICHE</b>  B.P : 7242 Yaoundé  Tél : 677 61 09 52	<b>6 708 595</b> (six millions sept cent huit mille cinq cent quatre vingt quinze) FCFA.	<b>02 (deux) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°07/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/ONCC/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE D'UN GROUPE ELECTROGENE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la fourniture, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2020.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
STE AUTOHAUS SA	05 jours	26 405 806	5 083 118	31 488 924

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4  
Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

*DOUALA le 18 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

# CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°  
005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA  
RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

**La Demande de Cotation N°005/DC/CIPM/CARPA du 19 mai 2020 relative au gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) est déclarée infructueuse.**

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres dans les huit jours qui suivent la publication du présent communiqué, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le PRÉSIDENT

**BONDOMA YOKONO Dieudonné**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU CACAO ET DU CAFÉ À L'ONCC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les candidats ci-après sont retenus pour prendre part à l'Appel d'Offres Restreint relatif à la prestation SUS évoquée. Il s'agit de :

RANG	SOUSSIONNAIRE	NOMBRE DE POINTS
1 ER	MANISON	93/100
2EME	TATREMA SARL	82/100
3 EME	RETRAM TRADING	81/100

Toutefois, les candidats non retenus sont priés de passer retirer leurs dossiers au siège de L'ONCC, 9e étage, porte 9/4 dès publication de ce communiqué.

*DOUALA le 18 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0014/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

~~Article 1<sup>er</sup>: Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel~~



d'OffresN°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°007/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT DE 12ML A NKOLZIE SUR LA RIVIERE MINGOUASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b>	ERICO & BROTHERS COMPANY Ltd,  B.P. 15 651 Yaoundé,  TEL. : 677 911 018	34 999 875  YAOUNDE le 18 Juin 2020	Trois (03) mois

*Le MAIRE*

**Article 2 :** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**YOKI ONANA JACQUES**

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0015/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°002/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	KIGNO & FILS  B.P. 7615 Yaoundé, TEL. : 699 623 353	<b>17 300 000</b>	Quatre (04) mois

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0013/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 08/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENTDE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDLEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

### -DECIDE-

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC
---------------------------	-----------------	--------------------------------

**Délai de  
livraison**



<b>N°009/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 08/05/2020</b>  <b>POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MVOG BETSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</b>	LA CANTINE D'ONGOLA SARL  B.P:  Tel : 675 620 080	30 000 000	Trois (03) mois
--	--	------------	-----------------

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

# COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°02 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

### Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°03(bis)/AONO/CECBK/SPM/CIPM-2020** du **29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Marché dans la ville de Bokito **Lot n°02** : construction de deux hangars (02) simples type2, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS FELINE BUSINESS ENTREPRISE	B.P 11188 Yaoundé	14 730 400	17 566 002	4 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BOKITO le 4 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE DIBANG

**DECISION N° 003/D/MP/AT/2020 DU 12/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21/04/2020, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE,

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
- Vu la loi N°2019-23 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
- Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
- Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratives, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
- Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- ~~Vu la décision municipale N°012/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation Représentant de la Commune de~~



DIBANG au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;

Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;

Vu la décision municipale N°014/DM/CD/19 du 29 avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG

Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;

Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 du 21/04/2020, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités de l'arrondissement de DIBANG, département du Nyong et Kellé ; et ses différents additifs;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2020/011/L/C-DIB/CIPM du 09 juin 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire : **ETS LUC DECORS BP 13 432 Yaoundé, Tél. : 677 92 18 99, NIU P 077100232250-W** est retenu pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités de l'arrondissement de DIBANG, département du Nyong et Kellé, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA cinquante six million quatre cent trente neuf mille six cent dix sept (56 439 617) pour le lot1**, treize million six cent cinquante mille neuf cent quatorze (**13 650 914**) **pour le lot2** et treize million quatre cent quatre vingt un mille trois cent cinquante cinq (**13 481 355**) **pour le lot3** ; et pour un délai d'exécution de quatre (04) mois. **BIKAY Véronique Eliane**

**Article 2** – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

# COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°01 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

### Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°02(bis)/AONO/CECBK/SPM/CIPM-2020** du **29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Marché dans la ville de Bokito **Lot n°01** : construction de deux hangars (02) simples type2, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS BOUCHEU	Tél. 242 666 028 Yaoundé	14 393 692	17 481 139	4 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BOKITO le 4 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**AMATAGANA Zachée**

# COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/CE/CBK/CDPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) SALLES DE CLASSE ET HUIT (08) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) COMPARTIMENTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE ET DU SECONDAIRE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNKOLO.FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

### Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de services ;

Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°01(bis) /AONO/CE/CBK/CDPM/2020 du 29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction de seize (16) salles de classe et huit (08) blocs de latrines a deux (02) compartiments dans certains établissements scolaires de l'éducation de base et du secondaire dans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS THECOM	Yaoundé	18 393 692	22 339 139	3 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 4 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0010/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°005/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR ETOUG-EBE (PARLEMENT ETO'O)-ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM-ASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	BATI-CONCEPT SARL B.P. : 5450 Yaoundé,  TEL. : 699 623 353	222 126 485	Quatre (04) mois

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°008/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°003/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE</b>  <b>POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MONTEE ELIG-EFFA (BOULANGERIE NKOLBIKOK), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	ERICO & BROTHERS COMPANY Ltd,  B.P. 15 651 Yaoundé,  TEL. : 677 911 018	<b>48 176 165</b>	Trois (03) mois

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°009/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDLEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2020, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 08/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 08/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°010/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 08/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE</b>  <b>POUR LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE CAPTAGE D'EAU A MVOG-BETSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b>	ETS DJAM, B.P. 2056 Yaoundé, TEL. : 694 852 339	<b>24 552 999</b>	Trois (03) mois

**Article 2 :** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**DECISION N°000039/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres N°03/AONO/MINJEC/CIPM/2020 du 16 MAI 2020 pour l'acquisition du matériel et équipements de mobilisation et d'enrôlement des jeunes à l'Observatoire National de la Jeunesse ;

Considérant le rapport d'analyse et la proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> L'entrepriseci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert susmentionné :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION (EN MOIS)
ETS NIMBUZ Tél : 675-924-785/ 698-863-780	160 091 992	Immeuble siège ONJ à Madagascar	30 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MINISTRE

**MOUNOUNA FOUTSOU**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**DECISION N° N°000037/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT °02/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DE TELE-REFERENCEMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL N DE LA JEUNESSE (ONJ).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINJEC/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la fourniture du matériel informatique pour le centre de télé-référencement de l'observatoire national de la jeunesse (ONJ) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINJEC/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la fourniture du matériel informatique pour le centre de télé-référencement de l'observatoire national de la jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
Unique	ITE EXPERT SARL Tél : 675-027-996/ 695-672-684	90 009 900	Immeuble siège de l'Observateur National de la Jeunesse à Madagascar	60 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MINISTRE

**MOUNOUNA FOUTSOU**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0012/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>N°004/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2020 du 07/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON ENTREE FLAMBOYANT-PONT A MELEN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</b>	ETS SAHRE AMINE B.P. Yaoundé,  TEL. : 699 948 641	<b>24 199 500</b>	Trois (03) mois

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**

# COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°03 CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS SIMPLES TYPE 2, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

### Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;  
Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;  
Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;  
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;  
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;  
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;  
Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°04(bis)/AONO/CECBK/SPM/CIPM-2020** du **29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Marché dans la ville de Bokito **Lot n°03** : construction de deux hangars (02) simples type2, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.  
Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS FELINE BUSINESS ENTREPRISE	B.P 11188 Yaoundé	14 730 400	17 566 002	4 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**AMATAGANA Zachée**

## MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**DÉCISION N° 00000240/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PAF/BD DU 11 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 et le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissement Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019;

Vu l'Appel d' Offres National ouvert N°000228/AONO/MINEE/CMPM/19 du 01 février 2019 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000008/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 25 Mars 2020;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CHANAS ASSURANCE S.A	39 383 029	24 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**DECISION MUNICIPALE N°0011/DM/2020/CAY6/SG/STPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
- Vu le décret n°2012/480 du 12 Octobre 2012, portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude, Préfet du département du Mfoundi ;
- Vu l'Arrêté N°000293/O/MINDLEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;
- le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés,
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- L'Avisd'Appel d'Offres N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020;
- Vu le Budget Communal de l'exercice 2020 ;
- Vu Considérant les nécessités de service.

### **-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Pour compter de la date signature de la présente décision, est attributaire du marché relatif à l'Avisd'Appel d'OffresN°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<p>N°001/AONO/CAY6/CIPM/2020 du 07/05/2020</p> <p><b>POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</b></p>	<p>ETS E.M.S, B.P. Yaoundé,  TEL. : 693 092 250</p>	<p><b>30 000 000</b></p> <p>YAOUNDE le 18 Juin 2020</p> <p>Le MAIRE</p>	<p>Trois (03) mois</p>

**YOKI ONANA JACQUES**

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

# COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO LOT N°01 CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS SIMPLES TYPE 1, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

### Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;  
Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;  
Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;  
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;  
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;  
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;  
Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°05(bis)/AONO/CECBK/SPM/CIPM-2020** du **29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Marché dans la ville de Bokito **Lot n°01** : construction de trois hangars (03) simples type 1, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.  
Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS FELINE BUSINESS ENTREPRISE	B.P 11188 Yaoundé	24 279 600	28 953 423	4 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**AMATAGANA Zachée**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°035/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 DOUBLES DALOTS SUR LA RIVIÈRE NLIMI TRONÇON DE ROUTE NLIMASSI – EVINDISSI II, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°03/AONO/CBK/CIPM/2020 du 29/04/2020 en procédure d'urgence pour la construction de 2 doubles dalots sur la rivière NLIMI tronçon de route NLIMASSI – EVINDISSI II, dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction de 2 doubles dalots sur la rivière NLIMI tronçon de route NLIMASSI – EVINDISSI II, dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS PETRO BUSINESS</b>  Tél : 655 31 45 18	<b>33 003 898</b> (trente trois millions trois mille huit cent quatre vingt dix huit) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°036/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 2 : OLOA – NKOLNGUET, 04 KM)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 du 29/04/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des pistes agricoles dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en 2 lots. (**LOT 2**);

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation des pistes agricoles dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre **LOT 2 (OLOA – NKOLNGUET, 04 Km)**, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2	<b>ETS LE MISTRAL</b> <b>B.P : 12437 Yaoundé</b> <b>Tél : 699 903 914</b>	<b>19 990 183</b> (dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille cent quatre vingt trois) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°031/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CBK/CIPM-CBK/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NKOLMESSI – CHEFFERIE MEYILA VILLAGE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°06/AONO/CBK/CIPM/2020 du 07/05/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route Carrefour NKOLMESSI – Chefferie MEYILA Village dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation de la route Carrefour NKOLMESSI – Chefferie MEYILA Village dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS ADE GROUP B.P. 158 Yagoua Tél : 695 18 60 05	27 534 825 (vingt sept millions cinq cent trente quatre mille huit cent vingt cinq) FCFA.	03 (trois) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°033/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES À BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°05/AONO/CBK/CIPM/2020 du 07/05/2020 en procédure d'urgence pour les travaux d'installation des lampadaires solaires à Bikok Centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux d'installation des lampadaires solaires à Bikok Centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS GROUPE POLYVALENT</b> <b>B.P. 17101 Yaoundé</b> <b>Tél : 697 14 19 80</b>	<b>34 986 608</b> (vingt neuf millions huit cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°034/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°04/AONO/CBK/CIPM/2020 du 29/04/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la SAR-SM de Bikok dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation de la SAR-SM de Bikok dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS ONDOA ANTOINE B.P. 13927 Yaoundé Tél : 677 75 27 86	29 800 000 (vingt neuf millions huit cent mille) FCFA.	03 (trois) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N°037/DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 29/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN 2 LOTS. (LOT 1 : VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8KM)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°02/AONO/CBK/CIPM/2020 du 29/04/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des pistes agricoles dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en 2 lots. (**LOT 1**);

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 17 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation des pistes agricoles dans certaines localités de la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre **LOT 1 (VEGBE 1 – VEGBE 2, 3,8km)**, l'Entreprise dont le nom suit :

Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	<b>ETS ZANGRA</b> <b>B.P : 1461 Yaoundé</b> <b>Tél : 677 69 96 82</b>	<b>19 990 459</b> (dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille quatre cent cinquante neuf) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**DECISION N°0623/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°031DC/ONCC/CPIM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ D'UN GROUPE ELECTROGÈNE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général,**

VU La Loi° 95/11du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU La Demande de Cotation N°03/DC/ONCC/CPIM/2020 du 15 Mai 2020 pour la fourniture à l'Office National du Cacao et du Café d'un Groupe Electrogène;

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 16 juin 2020; Compte tenu des nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1er : STE AUTOHAUS SA B.P : 15512 Douala est** retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à Demande de Cotation susmentionnée.

Soumissionnaire	Délai de Livraison	Montant Hors Taxes	Montant TVA	Montant TTC
STE AUTOHAUS SA	05 jours	26 405 806	5 083 118	31 488 924

**Article 2 :** Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

*DOUALA le 18 Juin 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**DÉCISION N° 00000245 /D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°00000017/DC/MINEE/CIPM//2020 DU 08 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA CONNEXION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 17 KVA TRIPHASÉ AU PROFIT DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret 2018/191 du 02 mars 2018 et le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Consultation pour Demande de Cotation N°00000017/DC/MINEE/CIPM//2020 du 08 Mai 2020 pour la fourniture, l'installation et la connexion d'un groupe électrogène de 17 KVA triphasé au profit de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Bini à Warak ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de la Consultation pour Demande de Cotation N°00000017/DC/MINEE/CIPM/2020 du 08 Mai 2020,

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation pour Demande de Cotationsusmentionnée :

Soumissionnaire	Montant proposé en FCFA TTC	Délai D'exécution
ETS HASKENA	11 200 866	Quarante-cinq (45) Jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE BIKOK

**DECISION MUNICIPALE N° 032 /DM/CBK/SG DU 18/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CBK/CIPM/2020 DU 07/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNDOUGOU 1 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

**Vu** la Demande de Cotation N°02/DC/CBK/CIPM/2020 du 07/05/2020 en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkongndougou 1 dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08 juin 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative à l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkongndougou 1 dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS LA PENICHE</b> <b>B.P : 7242 Yaoundé</b> <b>Tél : 677 61 09 52</b>	<b>6 708 595</b> (six millions sept cent huit mille cinq cent quatre vingt quinze) FCFA.	<b>02 (deux) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 18 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BOKITO

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CE/CBK/SG/CIPM-2020 DU 29/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

#### Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°07/AONO/CECBK/SPM/CIPM-2020** du **29/04/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Gnikoung (OSSIMB), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré **Infructueux** l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, passé en commission de passation des Marchés et dont les résultats sont les suivants :

N°	SOUSSIONNAIRE	ADRESSE	POURCENTAGE DE QUALIFICATION	NOTE OBTENUE OFFRE TECHNIQUE	OBSERVATION
01	<b>ETS SUCCES INTERNATIONAL</b>	Tél. 694 190 950	-	-	<p>Éliminé pour non satisfaction à deux critères éliminatoires notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation CNPS</li> <li>- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.</li> </ul>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



# CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**DECISION N°005/20/CIPM/P/CARPA DU 18 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président,**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du

décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable applicable aux Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu la demande de cotation N°005/20/DC/MO/CIPM/CARPA du 19/05/2020 pour le **gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du CARPA au titre de l'exercice 2021.**

**DECIDE :**

**Article 1 :** La demande de cotation **N°005/DC/CIPM/MO/CARPA** du 19 Mai 2020 relative au gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (CARPA) est déclarée infructueuse.

**Article 2 :** Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres dans les huit jours qui suivent la publication de la présente décision, sous peine de destruction.



## COMMUNE DE DIZANGUE

**DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDIZ/SG/20 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/C-DIZ /CIPM/SG/2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE LIGNE MT-BT TRIPHASÉE DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX (1100M) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIZANGUE

Vu la Constitution;  
 Vu la loi n° 2009/019 du 15 décembre 2019 portant fiscalité locale ;  
 Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)  
 Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;  
 Vu le décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial ensemble ses modificatifs subséquents;  
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifiée et complétée par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
 Vu le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **ABONDO Cyrille Yvan** aux fonctions de Préfet du département de la Sanaga Maritime ;  
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu l'arrêté n° 000224/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection du Monsieur **MINKA WANDA Ildevert en qualité de Maire** de la Commune de Dizangué ;  
 Vu l'arrêté n° 00000/57/CAB/MINMAP du 15 mars 2019, portant nomination des Présidents des Commissions Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Dizangué ;  
 Vu la décision municipale n° 03/DM/CDIZ/SG du 11 avril 2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Dizangué ;  
 Vu le procès verbal de la session du 03 Juin 2020 de la Commission Interne de Passation de Marchés publics de la Commune de Dizangué ;  
 Vu les autorisations de dépense n° **IV02861** du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020 ;  
 Vu l'Avis d'appel d'offre national ouvert susmentionné ;  
 Considérant les nécessités de service.

### DECIDE-

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré infructueux, l'avis de consultation de la Demande de Cotation n°003/DC/C-DIZ /CIPM/SG/2020 du 20 avril 2020 relative a pour **les travaux d'extension d'une ligne MT-BT Triphasée de la ville vers les logements sociaux (1100m) dans l'Arrondissement de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

#### Les motifs :

	ETS BEC	ENOCAM SARL	Ets TSL MULTI SERVICE
Critères éliminatoires	CCAP non paraphé sur toutes les pages et non signé à la dernière page	Documents administratif et technique scannés	69 ,23%
	éliminé	éliminé	Eliminé note inferieure à 75%

**Article 2 :** l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert N°003/AONO/CDIZ/SG/CIPM/2020 du 20 Avril 2020 ainsi déclaré **infructueux** sera de nouveau mis en concurrence conformément à la réglementation en vigueur ;

**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée publiée et communiquée partout ou besoin sera. /

DIZANGUE le 15 Juin 2020

Le MAIRE

**MINKA WANDA Ildevert**

## COMMUNE DE NGWEI

**ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL SUIVANT LES TRONÇONS CI-APRÈS : REPARTIS EN 2 LOTS. N° PISTE ITINERAIRES LONGUEUR (KM) LOT L MAKONDO RAIL — RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET-CARREFOUR LEP LIKUNG 7 KM LOT 2 CARREFOUR NDJOCKLOUMBÈ - CHEFFERIE NDJOCKLOUMBÈ I1 -BRETELLE SONG IMBECK - SONG KWANG 2.700 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2020 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **12/06/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 01 /AONO/C-NGW/CIPM/2020 du 18/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE  
Pour la réhabilitation des routes dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral suivant les tronçons ci-après :**

N° PISTE	ITINERAIRES	LONGUEUR (KM)
LOT 1	Makondo rail — résidence sous-préfet-Carrefour Lep likung	7 km
LOT 2	Carrefour Ndjockloubè - Chefferie Ndjockloubè 2 - Bretelle Song Imbeck - Song kwang	_.700

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **26/06/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 01 /AONO/C-NGW/CIPM/2020 du 18/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**Pour la réhabilitation des routes dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral suivant les tronçons ci-après :**

N° PISTE	ITINERAIRES	LONGUEUR (KM)
LOT 1	Makondo rail — résidence sous-préfet-Carrefour Lep likung	7 km
LOT 2	Carrefour Ndjockloubè - Chefferie Ndjockloubè 2 - Bretelle Song Imbeck - Song kwang	_.700

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12/06/2020 à 12 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de Makondo,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/06/2020 à 12 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de Makondo,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

NGWEI le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

## COMMUNE DE NGWEI

**ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTSLOT 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNGLOT 2 : REHABILITATION DE L'EP BITOUTOUCKFINANCEMENT BEP 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le <b>12/06/2020 à 11 heures</b> précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ C-NGW/CIPM/2020 du18/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWE1, DEPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS LOT 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNG LOT 2 : REHABILITATION DE L'EP BITOUTOUCK « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le <b>26/06/2020 à 11 heures</b> précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ C-NGW/CIPM/2020 du18/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWE1, DEPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS LOT 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNG LOT 2 : REHABILITATION DE L'EP BITOUTOUCK « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>12/06/2020 à 12 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGWEI, dans la salle des actes de la Commune de NGWEI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/06/2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGWEI, dans la salle des actes de la Commune de NGWEI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

NGWEI le 18 Juin 2020

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm